

IV

**RESULTATS DE L'ETUDE DANS LE DEBARCADERE DE KAPORO
(CONAKRY)**

4.1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU DÉBARCADÈRE DE KAPORO

Le débarcadère de Kaporo est situé au quartier du même nom et relève de la commune urbaine de Ratoma. Il est situé à 800 m environ de la route Taouyah – Kaporo terminus, peu avant la station shell du côté gauche.

Il est limité :

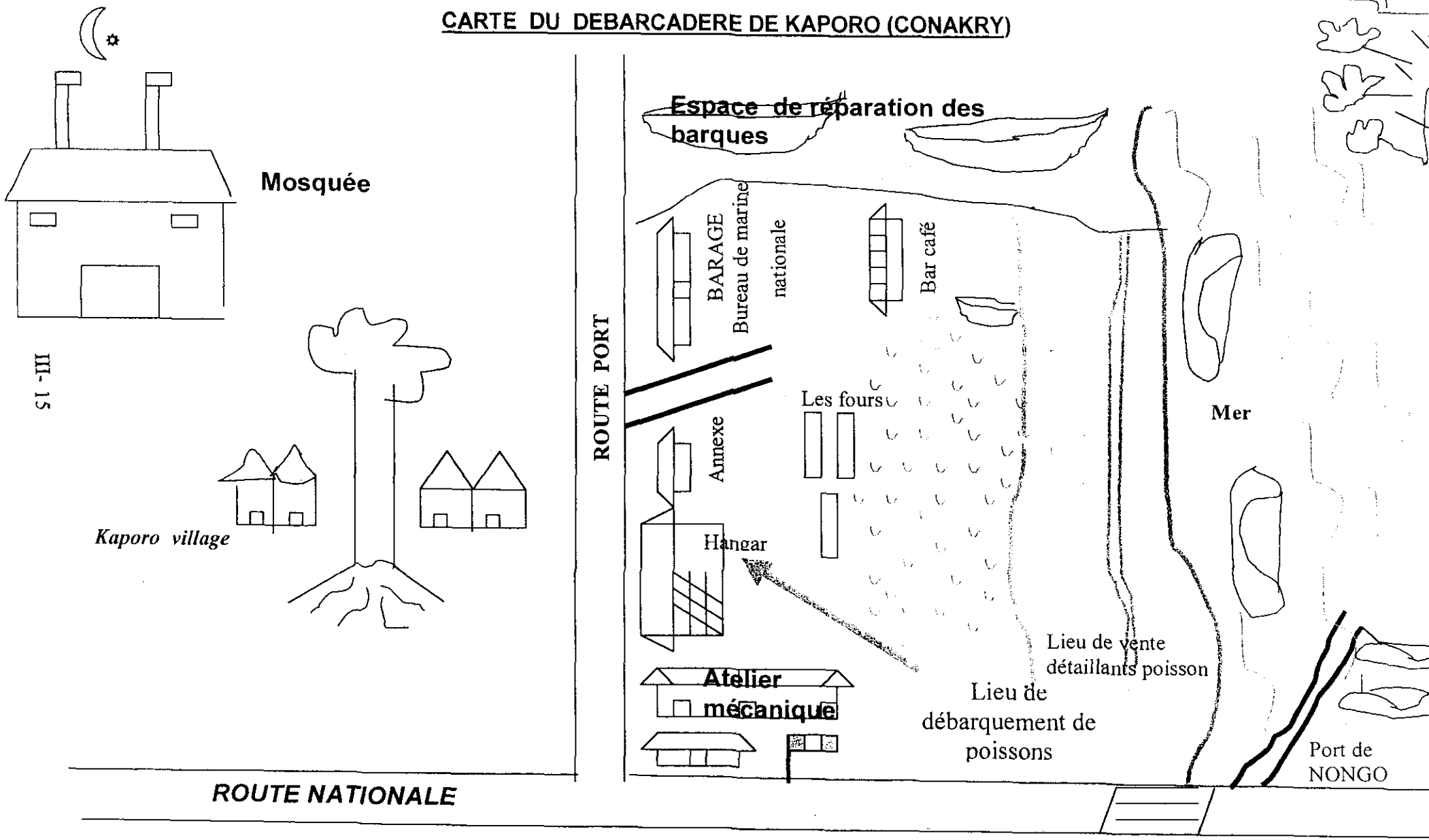
- À l'Est par la route Taouyah – Nongo ;
- À l'Ouest par une partie du quartier de Kaporo ;
- Au Nord par le bras de mer ;
- Au Sud par le quartier de Kaporo.

La gestion et l'exploitation actuelles du débarcadère sont assurées par les communautés suivantes :

- Les marins pêcheurs : 280 personnes dont 72 personnes appartiennent à des coopératives
- Les armateurs : 70 armateurs dont 50 personnes sont affiliées à des coopératives
- Les mareyeuses :
- Les fumeuses :
- Les mécaniciens : 6 personnes dont 1 appartient à une coopérative
- Les menuisiers/charpentiers : 12 personnes
- Les porteurs :
- Les réparateurs de filets : 6 personnes
- Les commerçants et autres : 12 personnes

Au point de vue infrastructures existantes, le débarcadère de Kaporo dispose d'un hangar, d'un atelier mécanique de réparation des moteurs, des fours de fumage archaïques et vétustés, un bar de boisson d'un vaste domaine disponible à être aménager pour le port et débarcadère, d'une route d'accès venant de la route Taouyah-Nongo.

CARTE DU DEBARCADERE DE KAPORO (CONAKRY)



SI - III

Mosquée

Kaporo village

ROUTE PORT

Espace de réparation des barques

BARAGE
Bureau de marine nationale

Bar café

Les fours

Annexe

Hangar

Atelier
mécanique

Mer

Lieu de vente détaillants poisson

Lieu de débarquement de poissons

Port de NONGO

ROUTE NATIONALE

Port

4.2. CONSTATS ÉTABLIS PAR L'ÉTUDE

4.2.1. – Analyse des infrastructures existantes :

L'étude a constaté une insuffisance d'infrastructure dans le débarcadère. L'entretien, la maintenance, la gestion des infrastructures relèvent encore du domaine de hasard.

En effet, au cours de l'étude, aucune structure n'a été identifiée comme s'occupant réellement de la gestion des infrastructures. Le comité de développement du débarcadère (CDD), les coopératives tentent sporadique d'organiser des entretiens.

L'insuffisance des infrastructures est une réalité amère que connaît le débarcadère de Kaporo.

4.2.2. – Analyse des organisations traditionnelles existantes :

Le tableau suivant présente les résultats d'analyse des organisations traditionnelles existant au débarcadère du Kaporo.

Matrice d'analyse des organisations traditionnelles existantes et leur environnement

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
1	Coopérative Tayély des pêcheurs de Kaporo.	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions économiques et sociales des membres ; • Pêche ; • Entraide sociale • Approvisionnement en matériel et équipement ; • Vente de poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Abdoulaye Mathos CAMARA (Président) ; • Nènè Madou SOUMAH (Vice-Président) • Elhadj Abdoulaye BANGOURA ; • Mömö Nasser CAMARA ; • Kadé SOUMAH ; • Aminata SYLLA. 	1. Armateurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi des pêcheurs ; • Compte rendu aux armateurs ; • Rémunération en fonction de la quantité de poisson obtenu ; • Contenu de la première case de la barque pour les pêcheurs ; • Derrière pour les armateurs ; • Les armateurs supportent le carburant et les pêcheurs payent l'huile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible transparence dans le partage des poissons entre la tête et la queue de la barque ; • Détournement de la production ; • Paresse de travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des pêcheurs à la transparence et l'honnêteté ; • Application des sanctions morales, matérielles et financières.
				2. Mareyeuse (groupé et non groupé).	<ul style="list-style-type: none"> • Vente et achat du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de négociation des prix ; • Analphabétisme des pêcheurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un frigos et centre de fumage ; • Alphabétisation.

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
1	Coopérative Tayély des pêcheurs de Kaporo. (suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les conditions économiques et sociales des membres ; • Pêche ; • Entraide sociale • Approvisionnement en matériel et équipement ; • Vente de poisson. <p style="text-align: center;">(suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Abdoulaye Mathos CAMARA (Président) ; • Nènè Madou SOUMAH (Vice-Président) • Elhadj Abdoulaye BANGOURA ; • Mömö Nasser CAMARA ; • Kadé SOUMAH ; • Aminata SYLLA. <p style="text-align: center;">(suite)</p>	3. Mécaniciens 4. Porteurs 5. Charpentiers maritimes 6. Réparateur de filets.	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation des moteurs ; • Approvisionnement en pièces de rechange. <ul style="list-style-type: none"> • Débarquement du poisson. <ul style="list-style-type: none"> • Confection et réparation des barques. <ul style="list-style-type: none"> • Réparation et montage des filets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la réparation des moteurs. <ul style="list-style-type: none"> • Vols du poisson • Détournement du poisson. <ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la confection et réparation des barques. • Coûts élevés de prestation des menuisiers. <ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la réparation des filets 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement des mécaniciens. <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des porteurs ; • Sanctions. <ul style="list-style-type: none"> • Équipement en matériels. • Sensibilisation ; • Négociation des coûts à la baisse. <ul style="list-style-type: none"> • Équipement ; • Formation d'un nombre important de réparateur de filets.

				7. Commerçants.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de filets ; • Prêt d'argent ; • Approvisionnement en articles divers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cherté des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la réduction des prix.
--	--	--	--	-----------------	---	--	--

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
2	Coopérative Espérance des pêcheurs de Kaporo.	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche ; • Entraide sociale • Commercialisation des produits ; • Amélioration du circuit d'approvisionnement en intrant de pêche (filets, moteurs, etc...). 	<ul style="list-style-type: none"> • M'Memba SOUMAH (Président) ; • Mory Fodé CAMARA (Vice-Président) ; • Salia CAMARA (Trésorier) ; • Mamadou CAMARA (Secrétaire à l'organsiation) • Yari BANGOURA. 	I.Armateurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Emploi des pêcheurs ; • Compte rendu aux armateurs ; • Rémunération en fonction de la quantité de poisson obtenu ; • Contenu de la première case de la barque pour les pêcheurs ; • Derrière pour les armateurs ; • Les armateurs supportent le carburant et les pêcheurs payent l'huile. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible transparence dans le partage des poissons entre la tête et la queue de la barque ; • Détournement de la production ; • Paraisse de travailler. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des pêcheurs à la transparence et l'honnêteté ; • Application des sanctions morales, matérielles et financières.

				2. Mareyeuse (groupé et non groupé.	<ul style="list-style-type: none"> • Vente et achat du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de négociation des prix ; • Analphabétisme des pêcheurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un frigos et centre de fumage ; • Alphabétisati on.
--	--	--	--	---	--	--	---

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
2	Coopérative Espérance des pêcheurs de Kaporo. (Suite)	<ul style="list-style-type: none"> • Pêche ; • Entraide sociale • Commercialisation des produits ; • Amélioration du circuit d'approvisionnement en intrant de pêche (filets, moteurs, etc...). <p style="text-align: center;">(suite)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • M'Memba SOUMAH (Président) ; • Mory Fodé CAMARA (Vice-Président) ; • Salia CAMARA (Trésorier) ; • Mamadou CAMARA (Secrétaire à l'organsiation) • Yari BANGOURA (suite) 	3. Mécaniciens	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation des moteurs ; • Approvisionnement en pièces de rechange. 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la réparation des moteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement des mécaniciens.
				4. Porteurs	<ul style="list-style-type: none"> • Débarquement du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Vols du poisson • Détournement du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation des porteurs ; • Sanctions.
				5. Charpentiers maritimes	<ul style="list-style-type: none"> • Confection et réparation des barques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la confection et réparation des barques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement en matériels.
						<ul style="list-style-type: none"> • Coûts élevés de prestation des menuisiers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation ; • Négociation des coûts à la baisse.
				6. Réparateur de Filets.	<ul style="list-style-type: none"> • Réparation et montage des filets. 	<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans la réparation des filets 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipement ; • Formation d'un nombre important de réparateur de filets.

				7. Commerçants.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de filets ; • Prêt d'argent ; • Approvisionnement en articles divers. 	<ul style="list-style-type: none"> • Cherté des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation à la réduction des prix.
--	--	--	--	-----------------	---	--	--

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
3	Coopérative Mouna-Fanyi des mareyeuse de Kaporo	<ul style="list-style-type: none"> • Achat du poisson ; • Vente du poisson. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Kadé SOUMAH ; 2. Makaba ; 3. Mabinty SOUMAH. 	1. Alla nana	<ul style="list-style-type: none"> • Achat du poisson ; • Contribution pour les affaires sociales ; • Entraide mutuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Incompréhension dans la fixation des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conservation autour des prix.
				<ul style="list-style-type: none"> • Coopérative des pêcheurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Achat du poisson ; • Entraide mutuelle. 	<ul style="list-style-type: none"> • Incompréhension dans la fixation des prix. 	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation autour des prix.
				3. Bureau de port.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation sur les problèmes sociaux ; • Réclamation des taxes et impôts ; • Gestion des conflits. 		

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
4	Coopérative yigui Nongo des mareyeuses de Nongo	<ul style="list-style-type: none"> • Achat de poisson ; • Revente de poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Hadia Salimatou CAMARA ; • Marie SOUMAH ; • Kadiatou SYLLA. 	1. Botè-mèra (fumeuses) Nongo.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat du poisson ; • Entraide de mutuelle. 	-	-
				2. Fémou Wouyara (pêcheurs) Nongo.	<ul style="list-style-type: none"> • Achat du poisson ; • Entraide sociale. 	-	-
				3. Bureau du sport.	<ul style="list-style-type: none"> • Concertation ; • Gestion des conflits. 	-	-

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
5	Coopérative Allah-nana des fumeuses de Kaporo.	<ul style="list-style-type: none"> • Entraide mutuelle • Défense des intérêts des fumeuses ; • Amélioration des conditions de vie des fumeuses ; • Développement de l'activité de fumage ; • Contrôle des activités de fumage. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Yarie BANGOURA (Président) ; 2. Bofarie SOUMAH (Vice-président) ; 3. Yarie BANGOURA (Trésorière) ; 4. Fatou SACKO (Secrétaire). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bureau du port. 2. Coopérative de pêcheurs et armateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> • Relations de tutelle ; • Résolution des conflits entre fumeuses et entre fumeuses et autres. • Prêt et crédit aux pêcheurs par les fumeuses ; • Résolution des conflits entre pêcheurs et fumeuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de disponibilité de certaines fumeuses lors des réunions. • Difficulté de remboursement des crédits ; • Absence de fonds de roulement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Information et sensibilisation à l'esprit associatif ; • Transparence. • Sensibilisation autour du remboursement des crédits ; • Apport financier ; • Création de système de crédit et d'épargne ; • Formation en technique de gestion financière.

				<p>3. Coopérative des mareyeuses.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ravitaillement en poisson ; • Résolution des problèmes entre fumeuses et mareyeuses. 	<ul style="list-style-type: none"> • Non maîtrise des cours du marché ; • Flambée des prix du poisson ; • Absence de crédit. 	<ul style="list-style-type: none"> • Formation à la petite comptabilité • Octobre de crédit.
--	--	--	--	---------------------------------------	---	---	--

N°	Organisations Traditionnelles existantes	Objectifs et activités	Quelques leaders	Organisations et partenaires	Nature de collaboration	Contraintes	Actions préconisées
6	CDD	<ul style="list-style-type: none"> • Mobilisation des acteurs de débarcadère ; • Développement du débarcadère ; • Perception des contributions. 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Marouf SOUMAH (Président) ; 2. Nèné Modou SOUMAH (Vice Président) ; 3. Tamsir SYLLA (Trésorier). 	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pêcheur. 2. CONA-TRADIND et puissant. 	<ul style="list-style-type: none"> • Paiement de taxes. • Vente et achat de poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible paiement des taxes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation

4.2.3. – Problèmes majeurs identifiés par les communautés :

L'approche que l'EUPD a adopté pour l'identification des besoins en infrastructures est basée sur l'identification et l'analyse des difficultés relatives aux infrastructures que les communautés rencontrent.

C'est donc, l'acquiescence et la pertinence ainsi que les effets néfastes de ces difficultés qui justifient le besoin en telle ou telle infrastructure.

La page suivante présente les problèmes majeurs qui ont été identifiés par les communautés en indiquant les causes, les conséquences et les actions préconisées pour la résolution des problèmes identifiés.

Grille d'analyse des problèmes centraux :

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
1	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté de conservation et de transformation du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de chambres froides ; • Manque de fumoir ; • Manque de magasin de stockage ; • Faible électrification ; • Analphabétisme. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourriture du poisson ; • Faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la mer ; • Existence d'une grande quantité du poisson ; • Existence de quelques matériels et intrants de pêche ; • Existence de bons pêcheurs ; • Existence des organisations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une chambre froide ; • Construction de fumoirs ; • Construction de magasin de stockage ; • Approvisionnement en électricité ; • Alphabétisation des membres des coopératives ; • Formation en gestion matérielle et financière ; • Formation en gestion organisationnelle.
2	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté du transport de poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès aux débarcadères ; • Manque de moyens logistiques. 	<ul style="list-style-type: none"> • Pourriture du poisson ; • Coût élevé du prix de transport. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un espace aménageable ; • Existence d'une main d'œuvre locale ; • Existence du poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des piste d'accès ; • Approvisionnement en moyen logistiques (véhicules, charrettes, etc...).
3	<ul style="list-style-type: none"> • Difficulté d'accès aux soins primaires. 	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de gans ; • Inexistence d'un dispensaire au soin du port. 	<ul style="list-style-type: none"> • Blessures fréquentes ; • Réduction de la productivité ; • Coût élevé des frais de soin. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un espace aménageable ; • Existence d'une main d'œuvre locale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en gans ; • Construction et équipement d'un dispensaire.

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
4	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance d'eau potable. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de pompe. 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais traitement du poisson ; Risque de maladies diarrhéiques. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'installation à côté du port ; Existence d'un espace aménageable. 	<ul style="list-style-type: none"> Adduction d'eau.
5	<ul style="list-style-type: none"> Pollution de l'environnement. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de latrines ; Manque de fours améliorés ; Manque de chambres froides ; Manque de poubelles portières. 	<ul style="list-style-type: none"> Risque maladies ; Faible productivité. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de l'espace aménageable ; Existence de la main d'œuvre locale. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction des latrines ; Construction de fumoirs ; Construction de chambres froides ; Approvisionnement en poubelles portières.
6	<ul style="list-style-type: none"> Manque de lieu de loisir et de jeux pour enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Déplacement des jeunes vers les lieux de loisirs ; Réduction de la productivité ; Perte et noyade des enfants ; Difficulté d'encadrement des enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de beaucoup d'enfants. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de lieux de loisirs et de jeux (garderie).
7	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de restauration. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de cantine. 	<ul style="list-style-type: none"> Interruption des activités ; Réduction de la productivité ; Faiblesse du revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des populations ; Existence des produits alimentaires. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction de cantines.

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
8	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance et vétusté de l'aire de réparation des filets et de débarquement de poisson. 	<ul style="list-style-type: none"> Non-aménagement de l'aire de réparation et de débarquement. 	<ul style="list-style-type: none"> Retard des activités de pêches ; Éparpillement des réparateurs ; Risque de vol des produits et matériels. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'une aire aménageable ; Existence des armateurs et de menuisiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement et rénovation des aires de réparation des filets et de débarquement du poisson.
9	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance et faible équipement de l'atelier de réparation des moteurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de moyens financiers ; Coût élevé des prix des matériels de réparation. 	<ul style="list-style-type: none"> Retard des activités de pêche ; Faible productivité ; Faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence d'un atelier de reptation ; Existence des réparateurs ; Existence de quelques équipements. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction et équipement d'un nouvel atelier de réparation ; Équipement de l'atelier existant.
10	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance d'infrastructures administratives. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance des moyens financiers ; Manque d'aide extérieure. 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvais fonctionnement des structures administratives ; Risque de disparition des structures administratives. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des structures administratives ; Motivation des population et l'esprit associatif. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction des infrastructures administratives ; Bureau du débarcadère ; Bureau des coopératives ; Salle de réunion et formation ; Bureau pour la sécurité.
11	<ul style="list-style-type: none"> Difficulté de communication. 	<ul style="list-style-type: none"> Manque de moyens de communication (radio, talkie-walkie)... 	<ul style="list-style-type: none"> Accident en mer ; Perte en vie humaine et en matériel de pêche ; Tristesse ; Découragement des pêcheurs. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence de formation et de plusieurs organisme d'appui. 	<ul style="list-style-type: none"> Approvisionnement en moyen de communication (radio, talkie-walkie, gilet de sauvetage, etc..).

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
12	<ul style="list-style-type: none"> Manque d'atelier de menuiserie. 	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de moyens financiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Exposition des menuisiers aux intempéries de la nature ; Risque de maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> Existence des menuisiers ; Existence des barques. 	<ul style="list-style-type: none"> Construction d'un atelier de menuiserie et équipement.
13	<ul style="list-style-type: none"> Insuffisance de connaissance de certaines techniques de réparation des filets et de gestion des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> Analphabétisme ; Manque de formation en technique de gestion des infrastructures et de réparation des filets. 	<ul style="list-style-type: none"> Mauvaise gestion des infrastructures ; Mauvaise réparation des filets ; Faible rendement de la productivité. 	<ul style="list-style-type: none"> Motivation des populations à l'alphabétisation et à la formation ; Existence des filets. 	<ul style="list-style-type: none"> Alphabétisation ; Formation en technique de gestion des infrastructures.
14	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un chenal d'accès. 	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un chenal d'accès (jetée).
15	<ul style="list-style-type: none"> Absence d'un lieu de pièce. 	-	-	-	<ul style="list-style-type: none"> Aménagement d'un lieu de prière.

4.2.4. – Besoins identifiés par les communautés de Kaporo :

A – En matière de construction :

1. Construction d'un centre frigorifique ;
2. Construction de centre de fumage;
3. Construction de magasins de stockage ;
4. Construction et équipement d'un dispensaire ;
5. Construction de latrines publiques ;
6. Construction des lieux de loisirs et de jeux ;
7. Construction et équipement d'une garderie d'enfants ;
8. Construction d'une cantine ;
9. Construction d'infrastructures administratives :
 - Un bureau du port et du CDD
 - Bureau des coopératives
 - Bureaux des services techniques (sécurité, recherche, ANAM, ...) ;
 - Salle de réunion et de formation.
10. Construction et équipement d'un atelier de charpenterie maritime ;
11. Construction et équipement d'un atelier mécanique de réparation des moteurs ;
12. Construction des canaux d'évacuation des eaux usées ;
13. Réhabilitation de la piste et route d'accès ;
14. Installation du réseau d'adduction d'eau avec château ;
15. Aménagement du débarcadère en prévoyant une aire de réparation des filets, des barques, des débarquements, d'exposition et vente de poisson, d'accostage des barques ;
16. Aménagement d'un parking automobile ;
17. Installation d'un groupe électrogène ;
18. Installation d'une cuve à carburant ;
19. Aménagement du chenal d'accès (jetée) ;

B – En matière de renforcement des capacités :

1. Alphabétisation fonctionnelle ;
2. Formation en gestion matérielle et financière ;
3. Formation en gestion organisationnelle ;
4. Formation des responsables aux rôles et attribution ;
5. Formation en technique de réparation des filets ;
6. Sensibilisation des communautés et responsables à l'esprit de gestion des biens et de transparence ;
7. Sensibilisation des communautés à l'esprit de la vie associative ;
8. Formation des responsables en technique d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements.

C – En matière de mise en place de système de gestion :

1. Sensibilisation des communautés et des responsables à l'esprit de gestion des biens et de transparence ;
2. Mise en place et renforcement des capacités d'un comité de gestion des infrastructures et équipement collectif ;
3. Mise en place d'une équipe de surveillance du port et débarcadère ;
4. Organisation des séances périodiques de nettoyage du débarcadère ;
5. Ouverture d'un compte bancaire pour la gestion et la maintenance des infrastructures et l'équipement.

V

**RESULTATS DE L'ETUDE DANS LE VILLAGE DE PECHE ARTISANALE DE
KOUKOUE (BOFFA)**

5.1.- PRESENTATION GENERALE DU VILLAGE DE KOUKOUDE

5.1.1 - Localisation :

Le district de Koukoudé est situé dans la CRD de Doupourou à l'Ouest de la préfecture de Boffa. Il est limité :

- A l'Est par le district de Koumbanya;
- A l'Ouest par l'océan Atlantique;
- Au Nord par le district de Foulayah;
- Au Sud par le district de Koundindé.

5.1.2- Milieu physique

5.1.2.1- Climat et végétation :

Le climat comprend deux (2) saisons d'égales durée :

- Une saison sèche de mi-Novembre à mi-Mai
- Une saison pluvieuse de mi-Mai à mi-Novembre.

Les mois les plus pluvieux sont Juillet, Août et Septembre.

- * Les palétuviers constituent la principale végétation de la mangrove au bord de l'océan.
- * Les palmiers à huile, cocotiers, manguiers et fromagers viennent compléter la flore dans sa partie continentale.

5.1.2.2- Hydrographie :

Koukoudé est arrosé par l'océan atlantique à l'Ouest à cela s'ajoutent les rivières de Wawa et Bodégbé.

5.1.2.3- Sols :

On rencontre le sol sablonneux à Koukoudé.

5.1.2.4- Faunes :

On rencontre deux (2) types de faunes :

- Faune sauvage : Phacochère, agouti, porc-épic, biche ...
- Faune aquatique : Bonga, konkoé, séki, bobo, séri, koulé yekhè ...

5.1.3- Relief :

Il n'est pas du tout accidenté. Il est caractérisé par une immense plaine arborée.

5.1.4- Démographie et aspects sociologiques

5.1.4.1- Composition de la population :

Koukoudé est peuplé à environ 3600 habitants dont 52 % de femmes sa population est composée essentiellement de Soussous, Peulhs, Kissi, Thomas, léonais (Teminé) , Ghanaens, Bagas, Malinké, Mandényi, Landouma, Miki foré, Guersé, Sénégalais, Mandiyago (Gbissao), Nalou ...

L'islam est la principale religion.

Les langues dominantes sont : Soussou, Poular, Malinkés, les cérémonies de sacrifice funèbres, de mariages, de baptêmes sont organisées dans les familles selon les coutumes.

Les cérémonies rituelles sont organisées au bord de la mer pour la protection des pêcheurs en mer, la bonne capture du poisson.

5.1.4.2- Toponymie et mise en place des populations

Le nom Koukoudé vient d'un mot Soussou "N'Kouikidé" qui signifie manger.

Il a été fondé en 1953 par le pêcheur Salifou SYLLA de l'éthnie soussou venu de Bouramaya dans le but de pratiquer la pêche.

Après Salifou SYLLA viennent en suite :

- Abou Woni-sène CAMARA
- Möla CAMARA
- Alpha CAMARA

Tout ceux-ci avaient pour activité la pêche. Ils furent suivis par les commerçants vers les années 1960.

5.1.3- Grands évènements marquants

Trois grands évènements ont marqué la population de Koukoudé :

- L'introduction du 1^{er} moteur Hors-bord en 1970;
- La première pêche de l'espèce Bonga par Mafoura Abdou en 1964;
- L'arrivée de vague successive de personnes en provenance de Goré (Doupourou), Kindia, Kissidougou en 1966.

5.1.4.4- Les grandes réalisations communautaires

- Debut de construction de la mosquée en 1988;
- Construction d'une école Franco-Arabe;
- L'ouverture d'une piste d'accès de Témou-témou à Koukoudé initiée par Mafoudou Abdou SOUMAH en 1981.

5.1.5- Situation économique

5.1.5.1 - Principales activités économiques

La pêche et le commerce constituent les activités économiques essentielles des populations de Koukoudé, les produits de pêches sont vendus sur place et drainer à l'intérieur du pays (Conakry, Kindia, Guéckédou, N'Zérékoré, Kankan, Siguiri, Labé ...).

5.1.5.2 - Organisations socio-économiques

A Koukoudé il existe :

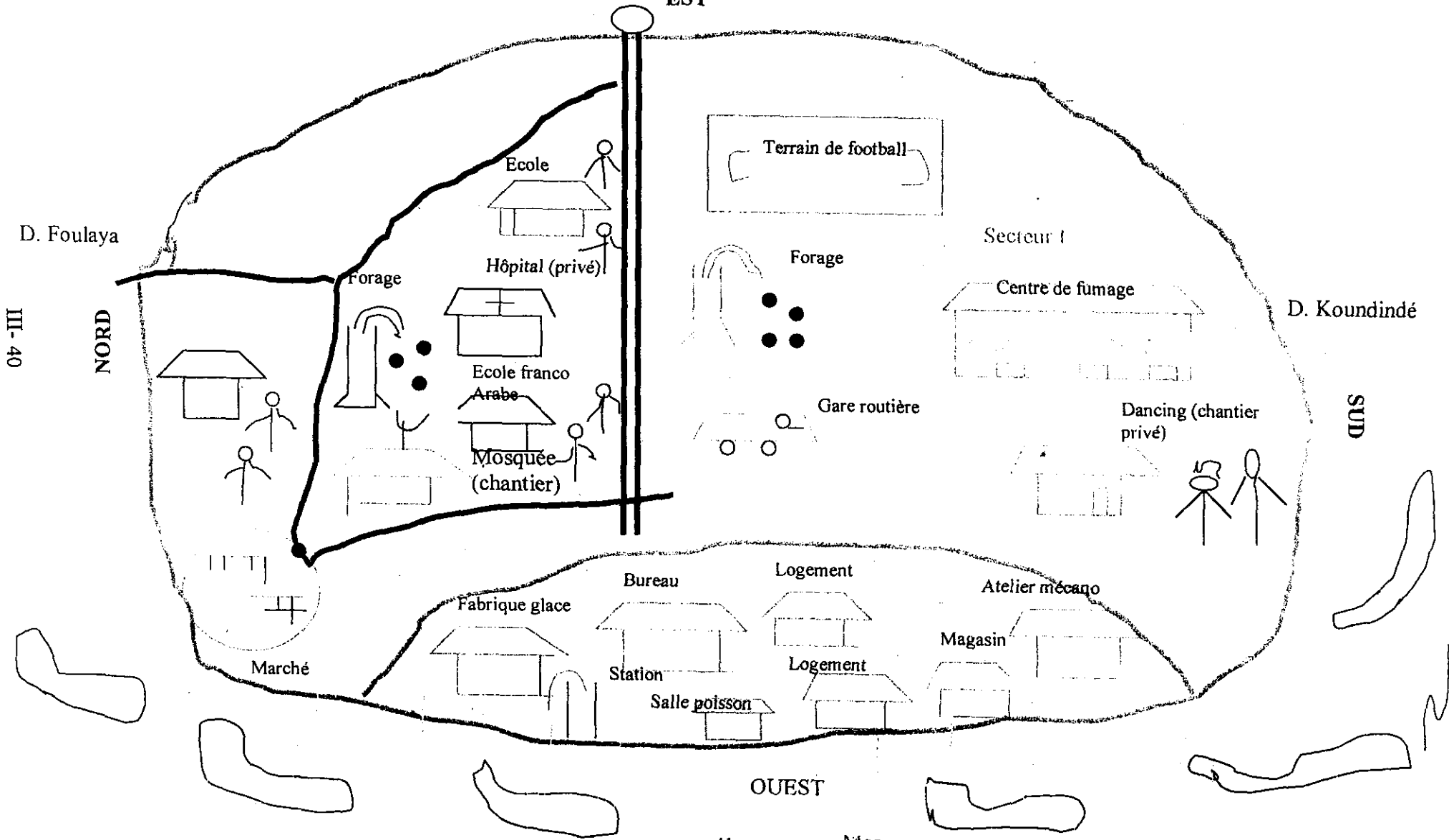
La coopérative Nafaya des pêcheurs, armateurs (CNPA), la coopérative Limanaya des Fumeuses Mareyeuses (CLFM), le groupement Mounafanyi des Fumeuses Mareyeuses (GMFM) et le Comité de développement du débarcadère (CCD).

5.1.5.3 - Principales sources de recettes

- Impôt minimum pour le développement local (IMDL) ;
- Droit de marché ;
- Droit d'encrage (nouvelles barques)
- Taxe d'approvisionnement en eau potable (forage)
- Taxe d'amande de conflits

CARTE PARTICIPATIVE DU VILLAGE DE PECHE ARTISANALE DE KOUKOUE

Temou temou Koumbaya
EST



D. Foulaya

III-40

NORD

D. Koundindé

SUD

OUEST

5.2- CONSTATS ETABLIS PAR L'ETUDE

5.2.1 - Analyse des infrastructures existantes

Les villages de pêche en Guinée sont généralement dotés en infrastructures de type temporaire répondant aux architectures non structurées et ne répondant pas aux règles de l'art ; un lotissement presque inexistant et une répartition des sols purement à l'état sauvage.

Faible taux de construction en dur avec un grand pourcentage de logements en paille, les murs sont généralement en bancos sous une fondation presque inexistante.

Le village de pêche de Koukoudè forme dans son ensemble une forme d'architecture spontanée qui est commode à leur mode de vie spéculante.

En effet, les communautés ont identifié les infrastructures d'intérêt public suivantes : une Mosquée en chantier, une Ecole Franco-Arabe en chantier, un forage, une clinique privée, une Ecole primaire publique, une Ecole maternelle, un marché non aménagé, un centre de fumage, une gare routière et un terrain de football non aménagé, un dancing privé en chantier, une route principale et une voie secondaire non aménagée, une base de pêche artisanale non fonctionnelle (ODEPAG).

En effet, les communautés expliquent le mauvais fonctionnement de la base de pêche (ODEPAG), par le fait que, selon elles, d'une part, la base n'a jamais été mise à leur disposition ; sa gestion fut toujours assurée par des particuliers (gestion privée) et d'autre part, elles n'ont pas été consultées lors de sa mise en place. C'est la raison pour laquelle, les communautés ne veulent pas entendre parler de réhabilitation des infrastructures de la base de pêche ; car, pour elles sa gestion pourrait toujours revenir à des particuliers et non à l'ensemble des communautés.

Dans la mise en œuvre de ces infrastructures, les bénéficiaires ont contribué en nature (agréats) ou en numéraire (financière). Ils ont bénéficié de l'appui financier du Gouvernement guinéen, d'aide en action, de la Coopération Japonaise et de la Banque Africaine de Développement.

Selon les communautés, ces infrastructures ont eu des impacts sur leur vie et leur relation dont entre autres :

- Le renforcement du tissu social ;
- La facilité de communication ;
- L'éducation des enfants ;
- L'amélioration des conditions économiques.

Toutefois, les communautés ont été unanimes que, vu l'accroissement démographique, ces infrastructures sont insuffisantes et par endroit ne répondent plus aux normes requises dans la plupart des cas. D'où la nécessité de construire de nouvelles infrastructures et de réhabiliter celles en mauvais état.

5.2.2 - Analyse des formes d'organisation traditionnelle existantes et leur environnement

Au terme de l'étude, il a été établi que la vie associative de Koukoudè repose essentiellement sur les formes d'organisations suivantes : le bureau du district, le comité de développement du débarcadère, la coopérative Nafayah des pêcheurs, la coopérative Limanyah des Fumeuses-Mareyeuses, le groupement Mounafanyi des Fumeuses Mareyeuses.

Le tableau sur la page suivante donne des détails sur les objectifs, les noms de quelques leaders, les organisations partenaires, la nature de la collaboration, les contraintes et les actions préconisées.

TABLEAU I : Grille d'analyse des organisations traditionnelles existantes et leur environnement (Koukoudè)

Org. traditionnelles existantes	Objectifs / activités	Quelques leaders	Organisations Partenaires	Nature de la collaboration	Contraintes	Actions préconisées
1. District	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation de la CRD auprès des communautés - Suivi et encadrement des populations - Développement socio-économique - Réclamation de l'IMDL - Résolution des problèmes sociaux - Sécurité des personnes et de leurs biens 	<ul style="list-style-type: none"> - Président Babara Camara - Vice Président Younoussa Touré - Trésorier Fodé Soumah - Secrétaire adm. Ali Bangoura - 2^{ème} Secrétaire Seydouba Camara - Secrétaire jeuness Mohamed Latem Camara 	1. Secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Représentation du district auprès des communautés 	<ul style="list-style-type: none"> - Analphabétisme - Faiblesse de ristourne 	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation - Ristourne
			2. CDD	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des problèmes - Collecte des fonds - Droits d'encadrement 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit autour des prix du poisson 	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation des prix

2. CDD	<ul style="list-style-type: none"> - Développement du débarcadère et des activités de pêche - Veiller sur le bon fonctionnement des activités de pêche - Règlement des conflits entre pêcheurs, fumeuses - Parrainage des produits de pêche venus d'ailleurs - Prise en charge des accidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Président Younoussa Touré - Vice Président Facinet Sylla - Trésorier Aboubacar Fadiga - S. administratif Mohamed Latem Camara - Secrét. Org. Tassana Sylla - Secret. Aff. sociales Momo Soumah 	1. District	- Intermédiaire entre Pêcheurs et district		
			2. Coopérative Nafayah des pêcheurs/ Armateur	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation mutuelle pour la réalisation des activités - Réclamation des permis de navigation au compte de l'ANAM - Défense des intérêts des pêcheurs - Résolution des problèmes - Facilitation / garantie 	<ul style="list-style-type: none"> - Retard de certains pêcheurs dans le paiement des licences et des permis de navigation - Difficulté de remboursement des crédits 	- Sensibilisation
			3. Groupement Mounafanyi des Fumeuses Mareyeuses	<ul style="list-style-type: none"> - Consultation dans la réalisation des activités - Défense des intérêts des Fumeuses - Résolution des problèmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Difficulté de mobilisation des femmes 	Sensibilisation

			4. CNSP/PA	- Sécurité maritime		
			5. ANAM	- Délivrance des permis de navigation - Réclamation des taxes de navigation	- Coût élevé des taxes et des prix des permis de navigation - Difficulté de paiement	- Réduction des taxes et des prix des permis de navigation - Sensibilisation
			6. DNPM	- Représentation du MPA - Délivrance des licences - Négociation des projets de développement du débarcadère - Conseil technique	- Retard de certains pêcheurs dans le paiement des licences	Sensibilisation

3. Coopérative Nafaya des pêcheurs / Armateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions socio-économiques des membres de la coopérative - Développement de l'activité de pêche - Entraide sociale 	<ul style="list-style-type: none"> - Président Alpha Ibra. Diallo - Vice Président Sékou Sidibé - Trésorier Alpha Oumar Kaba Aboubacar Diabassy Yamoussa Sylla Naby Bangoura Alpha Yataba 	1. Coopérative Limanya des Fumeuses Mareyeuses	- Vente et achat du poisson	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité de la clientèle - Coût élevé des prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Négociation autour des prix
			2. Groupement Mounafanyi des Fumeuses Mareyeuses	"	"	"
			3. Menuisier	- Construction et réparation des barques	<ul style="list-style-type: none"> - Abus de confiance dans le travail - Retard du travail dans la confection des barques - Coût élevé 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Approvisionnement en barques améliorées
			4. porteurs (Wappers)	- Débarquement du poisson	<ul style="list-style-type: none"> - Détournement - Vol du poisson 	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation des Wappers - Satisfaction des Wappers dans le paiement de leur travail

			5. CDD	- Paiement des taxes	- Retard du paiement	- Sensibilisation
			6. District	- Paiement de l'IMDL	- Acquisition difficile de l'IMDL	- Sensibilisation
4. Coopérative Limanya des Fumeuses Mareyeuses	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions socio-économiques des membres de la coopérative - Entraide sociale - Développement des activités de fumage et de mareyage - Fumage - Mareyage 	<ul style="list-style-type: none"> - Président Kaka Sylla - Vice Président Mayeni Sylla - Trésorier Oumou Diallo NKany Camara Mamady Condé MBalia Conté 	1. Pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> - Vente et achat de poisson - Emprunt remboursable à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Non transparence dans le travail - Non fidélité de la clientèle - Non respect des conventions de base 	- Sensibilisation
			2. Transporteurs	- Transport des produits de pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé du transport - Détournement 	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation des prix - Sensibilisation
			3. Wappers	- Port du poisson	- Vol du poisson	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Satisfaction des Wappers dans le paiement du travail

			4. District	- Paiement de l'IMDL	- Retard de paiement de l'IMDL	- Sensibilisation
			5. Bûcheron	- Approvisionnement en bois de chauffe	- Coût élevé des prix de poissons	- Construction de fours améliorés
5. Groupement Mounafanyi des Fumeuses Mareyeuses	<ul style="list-style-type: none"> - Amélioration des conditions de vie des membres du groupement - Entraide sociale - Fumage - Mareyage 	<ul style="list-style-type: none"> - Présidente Yarie Aïdara - Vice Président Mamady Condé - Trésorier Mmah Tötè Camara - Conseillère Nabinty Sylla 	1. Pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> - Vente et achat de poisson - Emprunt remboursable à court terme 	<ul style="list-style-type: none"> - Non transparence dans le travail - Non fidélité de la clientèle - Non respect des conventions de base 	- Sensibilisation
			2. Transporteurs	- Transport des produits de pêche	<ul style="list-style-type: none"> - Coût élevé du transport - Détournement 	<ul style="list-style-type: none"> - Négociation des prix - Sensibilisation
			3. Wappers	- Port du poisson	- Vol du poisson	<ul style="list-style-type: none"> - Sensibilisation - Satisfaction des Wappers dans le paiement du travail

			4. District	- Paiement de l'IMDL	- Retard de paiement de l'IMDL	- Sensibilisation
			5. Bûcheron	- Approvisionnement en bois de chauffe	- Coût élevé des prix de poissons	- Construction de fours améliorés

5.2.3- Analyse des problèmes centraux :

Le tableau à la page suivante présente les différents problèmes rencontrés par les communautés. Ces problèmes sont analysés en causes, en conséquences, en potentialités et en action préconisée.

TABLEAU II : Grille d'analyse des problèmes centraux (Koukoudé)

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
1	Insécurité dans le débarcadère et en mer.	<ul style="list-style-type: none"> • Vétuste des banques ; • Manque d'électricité ; • Insuffisance des matériels de surveillance ; • Difficulté de communication ; • Manque de phares de signalisation ; • Absence des dignes ; • Manque d'un chenal d'accès ; • Manque de gilets de sauvetage ; • Non-aménagement de quai d'accostage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Accidents fréquents en mer ; • Détournement/vol des produits de pêche ; • Mortalité ; • Perte des bras valides ; • Tristesse. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un PA ; • Existence d'une CNSP • Existence de l'ANAM • Existence de la DNPM 	<ul style="list-style-type: none"> • Renouvellement des barques • Électrification du débarcadère • Approvisionnement en matériels de surveillance et de communication • Installation de phares de signalisation • Construction de digues et d'un chenal d'accès • Approvisionnement en gilets de sauvetage • Aménagement d'un quai d'accostage

III- 51

2	Difficulté de conservation et de transformation des produits	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de fumoirs améliorés ; • Manque d'équipement de transformation des produits ; • Insuffisance et vétusté des grillages ; • Manque d'aire aménagée pour le séchage (salé séché) ; • Absence d'une chambre froide à la disposition des pêcheurs • Manque de magasins de stockage des produits. • Chambre froide de la base de pêche non fonctionnelle • Non implication réelle des communautés dans le système de gestion des infrastructures de la base de pêche. 	<ul style="list-style-type: none"> • Épuisement ; • Abandon des enfants ; • Pourriture de certains produits ; • Réduction du revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de gammes variées de produits ; • Existence d'un centre de fumage et de quelques fours traditionnels ; • Motivation pour le travail • Maîtrise des techniques traditionnelles de fumage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de fours améliorés ; • Approvisionnement en matériel de transformation des produits ; • Aménagement d'aire de séchage du poisson pour le salé, séché ; • Construction d'une chambre froide • Construction de magasins de stockage des produits ; • Formation en techniques de transformation et de conservation des produits. • Mise en place d'un système de gestion communautaire des infrastructures.
---	---	---	--	---	---

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
3	Difficulté d'écoulement des produits	<ul style="list-style-type: none"> • Non-aménagement des aires de débarquement d'exposition et de vente du poisson ; • Insuffisance et non-aménagement des pistes d'accès ; • Absence d'un parc auto ; • Non-aménagement du marché. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ralentissement des activités. • Faible revenu • Découragement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des produits ; • Existence de quelques pistes d'accès. 	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement des aires de débarquement, d'exposition et de vente du poisson. ; • Approvisionnement en moyens de transport (véhicules, charrettes, bassines...); • Aménagement des pistes d'accès ; • Aménagement du marché.
4	Insuffisance d'infrastructures et équipements de base (écoles, latrines, eau potable, poste de santé	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de moyens financiers ; • Manque de système de crédit et d'épargne ; • Manque d'appui. 	<ul style="list-style-type: none"> • Analphabétisme ; • Faible taux de scolarité ; • Insuffisance d'hygiène environnementale (pollution) ; • Faible couverture sanitaire ; • Peines et difficultés de transformation des produits ; • Risque de maladies. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence des matériaux locaux (sable...); • Existence d'une main d'œuvre locale ; • Existence des domaines. 	<ul style="list-style-type: none"> • Alphabétisation ; • Construction d'une école primaire au sein du débarcadère ; • Construction de latrines publique ; • Construction d'un poste de santé ; • Approvisionnement en eau potable.

5	Insuffisance d'infrastructures administratives et socio-culturelles (bureau, salle de réunion et formation) maisons d'accueil, centre culturel, mosquée...)	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des moyens financiers ; • Manque de systèmes de crédits et d'épargne ; • Manque d'appui. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mauvais fonctionnement des structures ; • Risque de disparition des organisations. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de matériels locaux (sable...) ; • Existence d'une main d'œuvre locale • Existence des domaines 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction de bureau ; • Construction d'une salle de réunion et de formation ; • Construction d'une mosquée au sein du débarcadère ; • Construction d'une maison d'accueil et d'une salle de repos.
---	--	---	---	---	--

6	Difficulté d'encadrement des enfants.	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de garderie ; • Manque d'aire de jeux pour enfants ; • Manque de centre d'apprentissage. 	<ul style="list-style-type: none"> • Abandon des enfants ; • Insécurité chez les enfants • Délinquance juvénile 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un grand nombre d'enfants • Existence de matériels locaux (sable...) • Existence de domaine • Existence d'une main d'œuvre locale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une garderie d'enfants; • Construction d'un complexe sportif • Construction de centres d'apprentissage en mécanique en menuiserie et en émaillage de filets.
---	--	---	--	---	---

N°	Problèmes	Causes	Conséquences	Potentialités	Actions préconisées
7	Difficulté de restauration.	<ul style="list-style-type: none"> • Manque de cantine au sein du débarcadère. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ralentissement des activités ; • Faible revenu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un espace aménageable ; • Existence d'une main d'œuvre locale • Existence de matériels locaux (sable...). 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'une cantine.
8	Faible rendement des activités de pêche	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance des matériels de pêche ; • Vétusté de certains matériels ; • Manque de formation en gestion matérielle ; • Manque de fonds roulement. • Manque de magasin de stockage et de vente de matériels de rechange 	<ul style="list-style-type: none"> • Faible revenu des pêcheurs ; • Exode rural ; • Cherté de la vie ; • Endettement ; • Humiliation ; • Découragement ; • Mauvais état des infrastructures. 	<ul style="list-style-type: none"> • Existence de la mer et des ressources halieutiques ; • Existence des ressources humaines ; • Maîtrise de certaines techniques traditionnelles de pêche et de fumage ; • Existence des organisations traditionnelles. 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en matériels de travaux ; • Formation en techniques de gestion des matériels ; • Mise en place d'un système de fonds de roulement ; • Formation au système de gestion du crédit d'épargne. • Construction d'un magasin de stockage et de vente de matériels de rechange.

5.2.4 – Besoins identifiés auprès des communautés

A- Du point de vue infrastructures :

- Construction d'une école primaire ;
- Construction des latrines publiques ;
- Construction d'un poste de santé ;
- Construction de bureaux ;
- Construction d'une salle de réunion et de formation ;
- Construction d'une salle de repos ;
- Construction d'une maison d'accueil ;
- Construction d'une mosquée ;
- Construction d'un complexe sportif ;
- Construction d'une digue ;
- Construction d'un chenal d'accès ;
- Construction d'un parc auto ;
- Construction de centre de fumage ;
- Construction d'un centre frigorifique ;
- Construction d'une fabrique de glaces ;
- Construction d'un magasin de stockage des produits ;
- Construction de station de carburant ;
- Construction et équipement des ateliers de réparation des moteurs, des barques et des filets ;
- Construction d'une cantine ;
- Construction d'une garderie ;
- Construction d'un magasin de stockage et de vente de matériels de rechange ;
- Installation des phares de signalisation.

B – Du point de vue aménagement :

- Aménagement d'un quai d'accostage ;
- Aménagement d'une aire de séchage du poisson (salé sèche) ;
- Aménagement des aires de débarquement et d'exposition/vente des produits ;
- Aménagement des pistes d'accès ;
- Aménagement du marché.

C– Du point de vue approvisionnement :

- Approvisionnement en eau potable ;
- Approvisionnement en électricité ;
- Approvisionnement en matériels de surveillance ;
- Approvisionnement en gilets de sauvetage ;
- Approvisionnement en matériels de transformation des produits ;
- Approvisionnement en moyen de transport ;
- Approvisionnement en matériels de travail.

D – Du point de vue renforcement des capacités de formation et de gestion :

- Alphabétisation fonctionnelle ;
- Formation en techniques de conservation et de transformation des produits ;
- Formation en techniques de gestion matérielle ;
- Formation au système de gestion de crédit/ épargne ;
- Formation en gestion organisationnelle ;
- Formation en nouvelles techniques de réparation (moteurs, filets, barques) ;
- Formation en technique d'entretien et de maintenance des infrastructures et équipements ;
- Mise en place d'un système de fonds de roulement ;
- Sensibilisation des communautés à l'esprit de gestion des biens ;
- Mise en place d'un comité de surveillance et de gestion ;
- Organisation des séances périodiques d'assainissement du débarcadère.

VI. SYSTEME DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES INFRASTRUCTURES DANS LES DEUX (2) SITES DE L'ETUDE

Les deux (2) sites de l'étude se caractérisent par l'existence de quelques infrastructures de base qui ont été construites grâce à l'aide de quelques partenaires techniques et financiers des communautés de pêcheurs. Ils sont également caractérisés par l'existence de plusieurs formes d'organisations traditionnelles à travers lesquelles les communautés exercent leurs activités professionnelles et sociales au tour de la pêche. Ces formes d'organisations concernent les coopératives, les groupements, les CDD, les bureaux de port, les structures partenaires (privées et étatiques).

La gestion globale des activités dans les sites de l'étude est assurée par le CDD.

Toutefois, l'étude a constaté une insuffisance d'organisation de l'entretien, de la maintenance, bref, de la gestion des infrastructures dans les deux (2) sites. Cas est plus marquant dans le village de pêche de Koukoude.

Les communautés des deux sites sont unanimes que la faiblesse actuelle du système de gestion des infrastructures est due d'une part, à l'analphabétisme de la plupart des communautés et d'autre part, à la non maîtrise des rôles et attributions de certains responsables.

Eu égard à ces constats, les communautés des deux sites se sont résolument engagées à mettre en place un système de gestion des infrastructures qu'elles ont souhaité ainsi de celles déjà existantes.

L'alphabétisation des membres des communautés et leur formation en gestion matérielle et financière ont été souhaitées par les communautés pour leur permettre d'être capables d'exercer efficacement les rôles et responsabilités qu'elles assumeront dans le système.

La mise en place de comités de gestion des infrastructures, des équipes de surveillance et l'organisation hebdomadaire de séances de nettoyage ou d'entretien des infrastructures et des débarcadères constituent les maillons essentiels du système de gestion qui est envisagé par les communautés de l'ensemble des deux sites de l'étude.

Les champs et limites de responsabilité de chaque maillon ainsi que des rôles et responsabilités seront définies au cours de la réalisation du projet.

Le CDD gardera toujours son rôle de gestion globale du débarcadère en utilisant les autres maillons comme ses outils d'intervention dans l'exercice de certaines de ses fonctions et attributions.

Les communautés souhaitent la mise en place du système de gestion des infrastructures avant la construction de celles-ci. Cette disposition permettra aux différentes structures de gestion des infrastructures de gérer la mise en place des infrastructures dont elles seront chargées de gérer.

Il a été largement souhaité que la composition ainsi que le choix des responsables des différents comités et autres instances du système obéissent à une démarche participative en vue d'une meilleure préparation des membres et des communautés à la transparence et à la bonne gestion des choses publiques et mêmes individuelles.

Le système de gestion des infrastructures qui a été proposé par les communautés de pêcheurs de Kaporou et de Koukoude comprend plusieurs structures dont les principales sont :

- **Le CDD** qui, avec l'appui du bureau du port et des services techniques de pêche comme l'ANAM est chargé d'organiser et de gérer les actions de développement du débarcadère. Ses rôles et attributions des membres doivent aller au-delà de l'entretien et de la maintenance des infrastructures pour englober tous les aspects de développement du débarcadère. Il est intitulé par le Ministère de la pêche et de l'aquaculture.
- **Le Comité de Gestion des Infrastructures (CGI)** : Il sera installé par les communautés de pêcheurs elles-mêmes dans les débarcadères touchés par l'étude. Son principal rôle consiste à programmer et à suivre, en collaboration avec le CDD, les actions d'entretien et de maintenance des infrastructures dans les débarcadères. La programmation concerne la définition des activités d'entretien et de maintenance ainsi la mobilisation et l'organisation opérationnelle des équipes d'entretien et de maintenance. Ce rôle lui sera cédé par le CDD dans une optique de décentralisation des opérations pour une plus grande efficacité.
- **Le groupe de maintenance des infrastructures** : Il sera ponctuel et interviendra en fonction des demandes qui lui seront exprimées par le CGI. Le groupe se composera des ouvriers et maintenanciers locaux qui auront déjà fait leur preuve dans les débarcadères sur le plan technique, mais aussi de comportement et d'attitudes. Une convention d'entretien et de maintenance technique liera le groupe aux communautés de pêcheurs au travers du CGI. Cette convention sera soutenue par des clauses qui indiquent les tâches à exécuter, les périodicités, le mécanisme de suivi de l'exécution, les moyens à mettre en œuvre ainsi que les obligations des parties prenantes. La base de travail du groupe repose sur le travail payé/rémunéré ; il s'agit d'une structure contractuelle du CGI.
- **Le groupe de surveillance communautaire du débarcadère (GSCD)** : Il sera composé des hommes de confiance des communautés pour assurer la surveillance des biens collectifs et individuels du débarcadère. Le groupe soutiendra, au nom des communautés de pêcheurs, les services de sécurité des débarcadères qui leur délègueront ainsi une partie de leur pouvoir. Un adage africain dit : « **C'est les tortues qui savent où se mordre** » par analogie, cela signifie que le groupe de surveillance qui sera installé pourra observer et déceler certaines réalités au sein des communautés que les services de sécurité ne pourront pas voir facilement.
- **Les groupes de nettoyage et d'entretien des infrastructures** : Les groupes de nettoyage et d'entretien ponctuels des infrastructures seront institués dans les débarcadères (demande exprimée par les communautés de 2 débarcadères). En effet, les femmes de Kaporou et de Koukoude ont exprimé leur totale détermination et engagement à organiser des séances de nettoyage et d'entretien des infrastructures dans les débarcadères. La périodicité, les différents groupes, la taille et le mode de fonctionnement des groupes ainsi que le mécanisme de suivi et de contrôle seront définis par consensus des communautés.

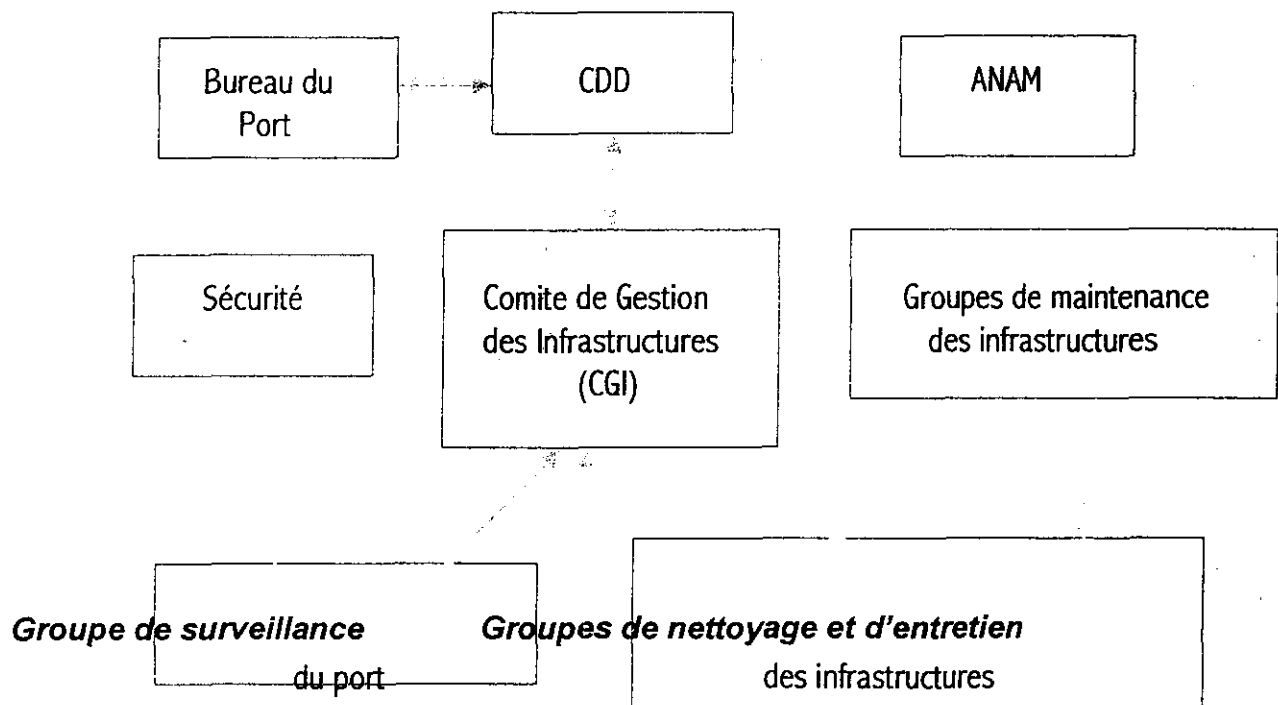
Le schéma à la page suivante présente la structure du système de gestion des infrastructures dans les débarcadères de Kaporou et de Koukoude.

NB : L'étude a révélé que les deux (2) sites de l'étude présentent presque le même visage sur le plan de la gestion des infrastructures existantes. Cela se traduit par une insuffisance de structuration du mécanisme de gestion des infrastructures et équipements collectifs. C'est pour quoi, les communautés des 2 sites ont unanimement souhaité la mise en place d'un comité de gestion des infrastructures. Elles ont souhaité également que ce comité soit rattacher au CDD.

Les groupes de maintenance, le groupe de surveillance du port et les groupes de nettoyage et d'entretien des infrastructures ont été proposés de façon disparate par les communautés des 2 sites. Les communautés ont déclaré que l'ensemble du système repose sur les différentes corporations au nom desquelles il doit travailler.

Ce sont donc sur la base des idées ainsi proposées par les communautés que l'EUPD a produit l'expression technique des idées émises sous forme de schéma.

**SCHEMA DU SYSTEME DE GESTION COMMUNAUTAIRE DES DEBARCADERES
DE KAPORO ET DE KOUKOUE**



COMMUNAUTES DE PECHEURS / COOPERATIVES

- Armateurs ;
- Marin – pêcheurs ;
- Mareyeuses ;
- Fumeuses ;
- Mécaniciens ;
- Menuisiers / charpentiers ;
- Porteurs ;
- Réparateurs de filets ;
- Commerçants.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'étude d'identification des besoins en infrastructures des communautés de pêcheurs de Kaporo et de Koukoudé est venue à point nommé.

En effet, les constats qui ont été établis révèlent que les communautés de Kaporo et de Koukoudé se caractérisent de nos jours par des insuffisances remarquables en infrastructures, en gestion organisationnelle, matériels et financière.

Il a été constaté que les communautés de Kaporo et de Koukoudé possèdent quelques infrastructures de base. Ces infrastructures de base ont eu des impacts positifs sur la vie et les relations des communautés. Toute fois, il a été constaté que ces infrastructures sont insuffisantes et ne répondent plus aux normes requises dans la plus part des cas.

Des problèmes réels et pertinents ont été identifiés au cours de l'étude. Des actions de renforcement des capacités ont été définies.

Les communautés ont unanimement exprimé leur volonté et leur ferme engagement à soutenir la mise en œuvre des actions définies. Les méthodes du reste très participatives ont particulièrement intéressé les communautés. Cela s'est traduit par une plus grande mobilisation et une parfaite disponibilité des communautés à contribuer efficacement à la réalisation de l'étude.

Compte tenu de l'approche participative qui a été utilisée pour l'identification des besoins en infrastructures, il est recommandé que la mise en œuvre des nouvelles infrastructures obéisse à une approche participative. Il est également recommandé la mise en œuvre d'un mécanisme de gestion des acquis à travers des comités de gestion.

La mise en œuvre des recommandations et des actions formulées au terme de la présente étude sera un gage certain d'amélioration des conditions de travail et de gestion des communautés, par conséquent, de lutte contre la pauvreté.

VIII

ANNEXES

6.1 – Composition des équipes de l'étude ;

6.1 – Liste des membres des focus-groupes constitués ;

6.3 – Quelques modèles d'outils MARP utilisés au cours de l'étude.

8.1 – COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DE L'EUPD

N°	Postes	Prénoms et noms	Principales attribution
1	Un coordinateur général de l'étude.	<ul style="list-style-type: none"> • Maxime KOIVOGUI, Directeur Exécutif de l'EUPD. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la coordination de l'étude.
2	Un superviseur technique de l'étude.	<ul style="list-style-type: none"> • Augustin SAKOUVOGUI, Responsable de département de formation et animation (DFA) de l'étude. 	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer la production des documents ainsi que les autres aspects de préparation matérielle et pédagogique de l'étude ; • Assurer la supervision technique de l'étude du débarcadère de Koukoudé ; • Assurer l'animation de l'atelier de restitutions de la méthodologie et des résultats de l'étude.
3	Enquêteurs.	<ul style="list-style-type: none"> • Mlle. Fatoumata Binta SOUARE ; • Mr. Bangaly TOURE ; • Mr. Alpha Oumar BALDE. 	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction du rapport ; • Assurer l'animation de la réalisation de l'étude dans le village pour la collecte et l'analyse des informations.
4	Ingénieur de génie civil.	<ul style="list-style-type: none"> • Cheick Haroona SOUMAH. 	

8.2 – Listes des membres des focus-groupes constitués

Listes des pêcheurs :

1. Mohamed	Lamine	TOURE
2. Abou		SOUMAH
3. Moussa		SOUMAH
4. M'Bayindou		BANGOURA
5. Fodé	Bourama	CAMARA
6. Abou		CISSE
7. Moussa		SYLLA
8. Haly		SYLLA
9. Mohamed	Lamine	FOFANA
10. Amara		SYLLA

Liste des armateurs :

1. Mohamed		TOURE
2. Seïdou		BANGOURA
3. M'Faamara		FOFANA
4. Alassane		FOFANA
5. Syrabou		BANGOURA
6. Naby		SYLLA
7. Alpha		CAMARA
8. Yarry		AIDARA
9. Mariame		DIALLO
10. Alpha	Ibrahima	DIALLO (Président)

Liste des commerçants (d'articles divers) :

1. Mamoudou		DIALLO
2. Bah	Sékou	DRAME
3. Amadou	Kölonköla	DIALLO
4. Mamadou	Baïllo	BAH
5. Amadou	Djouldé	DIALLO
6. Elhadj	Abdourahamane	DIALLO
7. Abdoulaye		BARRY
8. Ousmane		DIALLO
9. Amadou	Congresse	DIALLO
10. Amadou		DIALLO (Président)

La liste des femmes (fumeuses – mareyeuses) :

1. Yarie		AIDARA
2. Mayeni		SYLLA
3. Mamady		CONTE
4. Kaka		SYLLA
5. N'Kaney		CAMARA
6. Oumou		SOUMAH
7. N'Mah	Töëtöè	CAMARA
8. N'Mah		FOFANA
9. Fatoumata		CAMARA
10. Oumou		DIALLO

Liste des hommes fumeurs (Koukoudé) :

1. Bissiri		TOURE	(Président)
2. Fodé	Amadou	CAMARA	
3. Zézé		KOIVOGUI	
4. Aboubacar		BANGOURA	
5. Almamy		SYLLA	
6. Amadou		SIDIBE	(Vice-Président)
7. Abdoulaye		DAFE	
8. Mody	Ousmane	SYLLA	
9. Ousmane		DOUMBOUYA	
10. Almamy		CAMARA	

Liste des commerçants (produits de pêche) :

1. Salifou		CAMARA	
2. Mamou		DIALLO	
3. Babara		DIALLO	
4. Yakouba		DIALLO	
5. Morlim	Ousmane	SYLLA	
6. Mamadouba		SYLLA	
7. Ousmane		CAMARA	
8. Lamine		TRAORE	
9. Lamine		CAMARA	

Liste des activités salé séché :

1. Harissou		DIALLO	
2. Saïfoulaye		BAH	
3. Momodou	Saliou	DIALLO	
4. Adama		DIALLO	
5. Samba		BAH	
6. Tafsir		DIALLO	
7. Absse		BAH	
8. Mamady		DIALLO	
9. Momodou	Chérif	DIALLO	
10. Aliou	Pélé	BARRY	

Liste des menuisiers :

1. Mömö		SOUMAH	
2. Djibrila		SOUMAH	
3. Papa		CAMARA	
4. Alsény		SOUMAH	
5. Alpha		CAMARA	
6. Amidou		FOFANA	
7. Lansana		SOUMAH	
8. Fodé		SOUMAH	
9. Ibrahima		BANGOURA	
10.		KEITA	

Liste des mécaniciens :

1. Almamy		CAMARA	(chef d'atelier)
2. Maïkel		CAMARA	
3. Fodé		CAMARA	
4. Alkaly		CAMARA	
5. Youssouf		CAMARA	
6. Mohamed	Lantenu	CAMARA	
7. Focky		BANGOURA	

Liste des transporteurs :

1. Amara	CONTE
2. Mario	SOUMAH
3. Mamadouba	CAMARA
4. Ibrahima	SOUMAH
5. Tamba	SOUMAH
6. Cherif	CAMARA
7. Aboubacar	SIDIBE
8. Issa	CAMARA
9. Ibrahima	SOUMAH
10. Yibril	SYLLA

Élus locaux

Babara CAMARA
VIP
Président du district

Younoussa CAMARA
Tresorier

Fodé SOUMAH
Secrétaire Administratif

Aly BANGOURA
2^{ème} Secrétaire

Seydouba CAMARA
Secrétaire à la jeunesse

Mohamed Lahi CAMARA

CDD

<u>Président :</u>	Younoussa	TOURE
<u>Vice-Président :</u>	Facinet	SYLLA
<u>Trésorier :</u>	Aboubacar	FADIGA
<u>Secrétaire Administratif :</u>	Mohamed	Lahi CAMARA
<u>Secrétaire Organisationnelle :</u>	Tassana	SYLLA
<u>Secrétaire Affaires sociales :</u>	Momo	SOUMAH

La liste des notables du village :

1. Aboubacar	Koussayah	CAMARA
2. Abdoulaye		BANGOURA
3. Mamadouba	Morya	CAMARA
4. Alpha	Oumar	DIALLO
5. Soriba		SOUMAH
6. Fodé		SOUMAH
7. Ibrahima		SYLLA
8. Abou		CISSE
9. Salifou		CAMARA
10. Kémoko		KABA

Liste des enseignants (franco-arabe) :

1. Moussa		SIDIBE
2. Adja		FADIGA
3. Alsény		SYLLA
4. Mohamed		BANGOURA
5. Yaya		SYLLA

Liste des hommes de la santé à Koukoudé :

1. Zoseph	Marie	SOUMAH
2. Fodé		CAMARA
3. Naby		SOUMAH
4. Sinphorien		CAMARA
5. Alpha		CONTE

Annex 8
Tabelle

MEMORADUM SUR LES INTERVIEWS SEMI-STRUCTUREES AVEC LES FOCUS GROUPES TOUCHES PAR L'ETUDE

FOCUS GROUPES	QUELQUES PROBLEMES SPECIFIQUES	ACTIONS PRECONISEES
1. Marins pêcheurs	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de matériels et équipements de pêche ; • Manque de fonds de roulement ; • Insuffisance des aires d'émaillage et débarquement des produits de pêche ; • Difficulté d'accès au débarcadère et aux villages ou quartiers voisins ; • Insuffisance de connaissance de certaines techniques de réparation de filets et de gestion des infrastructures ; • Difficulté de restauration au niveau du débarcadère ; • Difficulté de conservation du poisson en mer ; • Difficulté de communication en mer ; • Analphabétisme des pêcheurs ; • Dysfonctionnement des coopératives ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en matériels et équipements de pêche ; • Mise en place d'un fonds de roulement ; • Réhabilitation de la route d'accès au débarcadère ; • Aménagement d'une aire d'émaillage ; • Formation des réparateurs en technique de réparation des filets ; • Construction d'une cantine au débarcadère ; • Construction d'un centre frigorifique ; • Équipement des pêcheurs en matériels de communication ; • Constitution d'un groupe de surveillance du port ; • Alphabétisation des pêcheurs ; • Formation en gestion organisationnelle, matérielle et financière ;
2. Armateurs et élus locaux	<ul style="list-style-type: none"> • Vétusté des barques ; • Insuffisance de barques ; • Difficulté d'accès au débarcadère et aux villages ou quartiers voisins ; • Difficulté de restauration au niveau du débarcadère ; • Manque de fonds de roulement ; • Insuffisance des aires d'émaillage et débarquement des produits de pêche ; • Cherté du prix des bois ; • Analphabétisme des populations ; • Insuffisance de bureaux ; • Insécurité au port ; • 	<ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'un fonds de roulement ; • Réhabilitation de la route d'accès au débarcadère ; • Construction d'une cantine au débarcadère ; • Aménagement du port ; • Formation en gestion organisationnelle et financière et matérielle ; • Alphabétisation fonctionnelle ; • Construction des bâtiments administratifs (Bureaux du port, du CDD, des coopératives, des services techniques,...) ; • Mise en place des groupes de surveillance, d'un comité des gestion des infrastructures auquel le CDD déléguera une partie des ses pouvoirs, d'un groupe de maintenance,

III-70

3. Fumeuses-Mareyeuses	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés de conservation du poisson ; • Insuffisance de surface de débarquement et de commercialisation du poisson ; • Difficulté d'accès aux soins de santé primaire ; • Insuffisance d'eau potable ; • Difficulté d'encadrement des enfants au débarcadère ; • Pollution de l'environnement ; • Insuffisance de fonds de roulement ; • Insuffisance de bureaux ; • Analphabétisme ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction d'un centre frigorifique ; • Aménagement du port ; • Mise en place d'un groupe de surveillance du port ; • Organisation périodique de séances d'assainissement du débarcadère avec institution de groupes de nettoyage et d'entretien du port ; • Construction et équipement d'une garderie d'enfants ; • Construction d'un dispensaire au débarcadère ; • Adduction d'eau avec un château d'eau ; • Construction des latrines publiques ; • Mise en place d'un fonds de roulement ; • Constitution d'une commission de techniciens de maintenance des infrastructures du port ; • Alphabétisation fonctionnelle ;
4. Mécaniciens et charpentiers maritime	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance et vétusté des ateliers ; • Difficulté d'approvisionnement en intrants (pièces de rechange, bois, ...) ; • Difficulté d'accès au port ; • Difficulté de restauration au port 	<ul style="list-style-type: none"> • Construction des ateliers de mécanique et de charpenterie maritime ; • Aménagement du port ; • Réhabilitation de la route d'accès au port ; • Construction d'une cantine au port ;
6. Porteurs (Wappers)	<ul style="list-style-type: none"> • Insuffisance de matériels de transport ; • Querelles fréquentes de choix de clientèle parmi les pêcheurs qui ravitaillent en poisson à transporter ; • Analphabétisme des porteurs ; 	<ul style="list-style-type: none"> • Approvisionnement en matériels et équipements de transport ; • Formation en gestion organisationnelle ; • Alphabétisation ;

NB : Ni les problèmes, ni les actions identifiés au cours de l'étude n'ont été classés par ordre de priorité car cette étude exclu de phase de planification des actions qui sera effectuée ultérieurement. Cet aspect ne faisait donc pas parti des termes de référence de l'EUPD pour la présente étude

8.3 – Quelques modèles d'outils MARP :

a - Guide de prise de contacts avec les autorités

- Salutation d'usage ;
- Annoncer l'objectif de la mission en présentant l'ordre de mission à l'autorité ;
- Présentation des membres de la mission ;
- Rappel de l'objectif de la mission et exposé sur son programme de déroulement ;
- Cadre contextuel ;
- Objectif et résultats attendus ;
- Activités et chronogramme de déroulement ;
- Principaux acteurs concernés ;
- Stratégie et méthodes ;
- Attentes de la mission vis-à-vis de l'autorité et personnes rencontrées (appui administratif et autorisation de séjour, organisation de réunion communautaire et démarrage de l'étude) ;
- Remerciement et demande de route pour se retirer.

b – Guide d'organisation et d'animation des réunions communautaires du démarrage de l'étude

- S'appuyer sur les autorités, élus locaux, leaders d'opinion et autres personnes ressources pour la mobilisation des populations afin de tenir la réunion communautaire de démarrage de l'étude ;
- Au cours de la réunion ;
- Salutation d'usage ;
- Présentation des membres de la mission par un porte parole de la mission ;
- Présentation d'ensemble de la physionomie de l'assemblée par un porte parole de la communauté pour s'assurer de la présence effective des catégories de personnes invitées ;
- Présentation du programme de la mission (contexte, cadre, objectifs, résultats attendus, activités à réaliser et chronogramme, stratégie et méthodes, attente vis-à-vis de la population, etc...) ;
- Remerciements.

c - Guide d'établissement de la carte du terroir :

- Sélectionner 5 à 10 personnes appartenant à la même profession pour constituer un focus-groupe ;
- Informer et préparer les membres du focus-groupe sur : le but des cartes, le contenu, la méthodologie d'établissement, usages à faire des cartes, etc... ;
- Faire établir la carte par le focus-groupe sur des éléments dont les principaux sont :
 - Zone d'habitation et édifices à intérêt public ;
 - Route ou pistes rurales ;
 - Cours d'eau ;
 - Relief ;
 - Végétation et faune ;
 - Plantation ;
 - Zone d'activités agricoles ;
 - Zone d'exploitation artisanale d'or et de diamant ;
 - Zones d'élevages ;
 - Autres ressources naturelles à intérêt public.

Rapport de l'atelier

Sur

La statistique de pêche continentale

Les 17, 18 et 19 décembre 2002

Kankan

*Direction Nationale de la Pêche Continentale et de
l'Aquaculture (DNPCA)*

*Agence Japonaise de Coopération Internationale
(JICA)*

Table des matières

Résumé
Contexte d'atelier
Canevas unique
Fiche de statistique
Tableau récapitulatif
Recommandation

Annexe

Liste de participants
Programme de l'atelier
Résumé de la méthode actuelle de statistique
Discours de Préfet
Photo

**RESUME DE L'ATELIER SUR L'HARMONISATION
DES METHODES DE COLLECTE ET TRAITEMENT DES
STATISTIQUES DE PECHE CONTINENTALE**

Les 17, 18 et 19 décembre 2002, le Ministère de la Pêche et de l'Aquaculture en collaboration avec l'équipe d'étude japonaise du schéma directeur de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture, a réalisé à Kankan un atelier sur l'harmonisation et l'uniformisation de la méthode de collecte et de traitement des statistiques de Pêche Continentale.

L'organisation de cet atelier auquel a pris part l'ensemble des acteurs directement ou indirectement impliqués dans les pêcheries continentales guinéennes (administration publique, organisations professionnelles, et autorités préfectorales), répond du double objectif d'unifier les méthodes de collecte et d'analyse des statistiques de la pêche continentale et de disposer d'une banque de données fiables au niveau préfectoral, régional et national.

Suite au constat d'absence totale de système commun et cohérent de collecte de statistiques de pêche en général et de pêche continentale en particulier, cette démarche était incontournable pour la mise en œuvre de n'importe quel plan d'action visant à promouvoir les pêcheries nationales.

Vu sous cet angle, le Ministère de la Pêche se réjouit de la tenue de cet atelier qui a d'ores et déjà permis d'obtenir **un canevas unique de collecte et de traitement des statistiques** pour toute la pêche continentale. Ce qui à terme, devrait permettre une gestion rationnelle et durable des ressources dulcicoles nationales partant de statistiques fiables.

Sans conteste, parmi les principaux extraits de cet atelier, deux éléments méritent que l'on s'y attarde. Il s'agit notamment des **fiches statistiques** et du **tableau récapitulatif** de l'exploitation et de la gestion de la ressource continentale.

S'agissant des fiches de statistiques, elles seront de deux (2) sortes désormais.

La première, dite fiche d'enquête au débarquement (FED) ; elle permet à l'agent chargé des statistiques au niveau des directions préfectorales de collecter une fois par trimestre, la production des pêcheurs d'une zone à une autre partant des cahiers de notes de ces derniers. Il a été maintenant convenu avec l'accord des pêcheurs eux mêmes, que désormais chacun se procurera d'un peson et d'un cahier pour noter sa production journalière.

Le pesage de la production journalière dès après le débarquement rend plus facile pour l'agent préfectoral chargé des statistiques de centraliser les données dans la FED et de procéder à leur traitement.

La deuxième fiche, dite fiche de recensement annuel (FRA) ; permet aux directions préfectorales de procéder au recensement des pêcheurs une fois par an pendant la campagne de pêche (saison sèche).

Cette fiche conçue de manière simple et dûment remplie fournit toutes les données socio-économiques intéressant la pêche continentale.

Un autre thème d'intérêt abordé par l'atelier a été celui afférent à la gestion de la ressource dans les différents plans d'eau du bassin du haut Niger guinéen, à savoir :

- le **Niger**, partagé par Kouroussa, Siguiri, Kankan et Faranah ;
- le **Sankarani**, qui est exploité par Mandiana et Kankan ;
- le **Tinkisso**, exploité par Dabola, Dinguiraye et Siguiri ;
- le **Niandan**, partagé par Kissidougou, kouroussa et Kankan ;
- le **Milo**, qui ne concerne que Kankan.

A ce niveau, les groupes de travail qui ont été constitués, après avoir fait un diagnostic systématique de l'état des fleuves, de la ressource et des pêcheries en général ont fait **des recommandations** pertinentes pour l'essor de la pêche continentale.

En guise de conclusion, il est loisible de noter que l'atelier de Kankan est venu à point nommé et a largement atteint les objectifs qui lui ont été assignés (voir ci-joint la liste des éléments constitutifs du **rapport**).

- 1- Résumé de l'atelier ;
- 2- Contexte ;
- 3- Canevas unique ;
- 4- Fiches de Statistique ;
- 5- Tableau récapitulatif ;
- 6- Recommandations.

Annexe :

- 7- Liste des participants ;
- 8- programme de déroulement ;
- 9- résumé de la méthode de statistique utilisée par les différentes directions préfectorales de la pêche continentale;
- 10- les discours ;
- 11- la photo de famille des participants ;

Atelier de Kankan

Contexte :

Exécution du Schéma Directeur de Développement de la Pêche Artisanale dans son volet pêche continentale.

Justification :

Absence de système commun de collecte et d'analyse des statistiques de pêche continentale.

Objectif global :

- la mise en œuvre à moyen ou long terme d'une gestion rationnelle et durable des ressources dulcicoles nationales basée sur des statistiques fiables.

Objectifs spécifiques :

Entre autres :

- unifier les méthodes de collecte et d'analyse des données statistiques de la pêche continentale ;
- disposer d'une banque de données fiables au niveau préfectoral, régional et national ;

Mais en fait, c'est quoi la statistique ?

La statistique est une méthode de description quantitative et d'analyse numérique des ensembles nombreux. C'est un outil de connaissance permettant d'appréhender des phénomènes plus ou moins complexes.

Si les données traitées comportent des erreurs, les résultats obtenus seront forcément erronés.

En fait, la statistique permet de simplifier, de résumer et de synthétiser les données nombreuses et éparses. Pour y arriver l'agent chargé de la statistique se doit entre autres de :

- recueillir correctement les données de base ;
- présenter ces données de façon claire et ordonnée ;
- rechercher les possibles interactions entre les différentes composantes.

En conclusion, la statistique étant un outil puissant au service du développement - car elle seule peut fournir les bases indispensables à toutes études devant conduire à un choix pour la réalisation d'objectifs à atteindre à terme, l'organisation de cet atelier pour l'identification d'un canevas unique de collecte et de traitement des données statistiques pour la pêche continentale contribuera à coup sûr à faciliter la prise de décisions.

LE CANEVAS UNIQUE ADOPTE EN SEANCE PLENIERE LORS DES TRAVAUX DE L'ATELIER SUR L'HARMONISATION ET L'UNIFORMISATION DE LA COLLECTE ET DU TRAITEMENT DES STATISTIQUES EN PECHE CONTINENTALE TENU A KANKAN LES 17, 18 ET 19 DECEMBRE 2002 .

I - LE PESAGE DE LA PRODUCTION :

- a) – Pour le moment en vrac ,c'est à dire toutes espèces confondues;
- b) – A l'avenir par espèces de poisson.

*Il a été noté que chaque pêcheur doit se doter d'un peson personnel, d'un cahier de relevé ou fiche conçue à leur intention pour les notations quotidiennes du poids.

II -LES LIEUX DE COLLECTE DES STATISTIQUES DE PECHE :

*Que les débarcadères servent désormais de lieux de collecte des statistiques dès après les activités de pêche.

III - LES ZONES DE PECHE ET LES ENGINS DE PECHE :

- a) – Que les zones de pêches soient surveillées et protégées contre toutes formes de pêches prohibées ou illicites telles que :
 - *les explosifs,
 - *les poisons d'origines végétale et chimique.
- b) - Que le maillage des filets de pêche soit réglementé et l'usage d'autres engins de pêche tels que l'épervier, le « babilé » soit strictement interdit.

IV - LA FREQUENCE DE COLLECTES :

*Que la collecte des statistiques se fasse chaque trois (03) mois et que les Directions Préfectorales de la Pêche Continentale puissent adresser un rapport semestriel aux Autorités.

V - L' IMMATRICULATION DES BARQUES DE PECHE :

*La numérotation des barques de pêche aura permis leur identification et un contrôle conjugué des autorités préfectorales de la pêche continentale dans la migration des pêcheurs le long des cours d'eaux et les dérobades qui s'y effectues d'une zone de pêche à une autre.

VI - LE RECENSEMENT DES PECHEURS :

*Que le recensement de l'ensemble des pêcheurs s'effectue annuellement en période active des activités de pêche par les autorités assistées des groupements intéressés.

VII - LES TEXTES D'APPLICATION :

*Que les textes d'application relatifs à l'exercice de la pêche continentale soient maintenant entérinés par les Autorités compétentes en vue de la préservation des ressources de la spoliation de tout genre.

VIII - LA COMMERCIALISATION : (la mercuriale)

*le circuit Pêcheur- Agent commercial- Mareyeuse doit être l'objet d'un suivi régulier en matière de conservation et de salubrité des produits de la pêche.

IX - LA FORMATION DES PECHEURS :

*Qu'il soit mis un accent particulier sur la formation des pêcheurs en dehors de la sensibilisation, s'il y a lieu une alphabétisation poussée qui leur permettra, sans assistance, à tenir leur statistique de pêche , et à pouvoir observer le minimum d'hygiène dans la manipulation des produits pêchés.

Ministère Pêche et Aquaculture

Direction Nationale Pêche Continentale et Aquaculture
(DNPCA)

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
(CNSHB)

Fiche d'enquête au débarquement

N°...../.....

Cours d'eau :.....
Direction Préfectorale de la pêche :.....
Date d'enquête :.../.../200... Enquêteur :.....
Capture totale par trimestre :.....
Nombre de sortie totale par trimestre :.....

Nom et Prénoms du pêcheur	Groupement	Village d'origine	Janvier		Février		Mars	
			Captures	Nbre sorties	Captures	Nbre sorties	Captures	Nbre sorties

IV-7

Ministère Pêche et Aquaculture

Direction Nationale Pêche Continentale et Aquaculture
(DNPCA)

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura
(CNSHB)

Fiche de Recensement annuel

N°...../.....

Cours d'eau :
 Direction Préfectorale de la pêche :
 Date d'enquête : .../.../200... Enquêteur :

Nom et Prénoms du pêcheur	Groupement	Village d'origine	Numéro pirogue	Catégories de pêcheurs				Equipage (nombre)	Catégories d'engins+ maillage (mm)	Nombre d'engins	Longueur des filets
				P	T	E	N				

8 - IV

Catégories de pêcheurs : P = Pêcheur Professionnel, T = Pêcheur Temporaire, E = Pêcheur Etranger, N = Pêcheur National

TABLEAU RECAPITULATIF DES ELEMENTS DE DISCUSSION DES GROUPES DE TRAVAIL DE L'ATELIER.

Eléments discutés	Plan d'eau	NIGER	SANKARANY	KONKOURE	TINKISSO	NIANDAN	MILO
	Groupe de travail	-Kouroussa -Siguiri -Faranah	-Kankan -Mandiana -Dabola	-Kindia -Fria -Kissidougou	-Siguiri -Dabola -Fria	-Kissidougou -Kouroussa -Faranah	-Kankan -Mandiana -Kindia
1°	DIAGNOSTICS SUR L'ETAT DE LA RESSOURCE	Diminution des ressources depuis 1975.	-Rareté de la ressource - Capture d'alevins.	La ressource est disponible mais sous-exploitée.	Ensablement, Diminution des ressources.	Diminution des ressources. Risque d'intoxication.	-Ensablement -Envasement -Déboisement.
2°	PECHE PROHIBEE.	Des explosifs, des plantes toxiques et de l'épervier.	-Plantes toxiques, -Pêche en BABILE (en groupes).	Emploi d'explosifs et plantes toxiques.	Utilisation des plantes toxiques.	-Explosifs. -Plantes toxiques.	-Dynamites -Poison d'origine végétale et chimique.
3°	MAILLAGE MINIMUM.	Inférieur à 25mm.	Moins de 24mm.	Inférieur à 25mm.	20 à 30 mm.	Moins de 25mm.	Moins de 25 mm.
4°	ZONE INTERDITE POUR REPRODUCTION	A l'embouchure des fleuves.	Le fleuve Sankarany.	Existence de zones de protection par consensus.	De Bafing à Koba Kérouané.	Existence des zones sacrées et rituelles.	Morigbèdou et Dalagnan.
5°	PERIODE DE MISE EN DEFENSE	15 Juin au 15 Fév.	L'hivernage.	Août à Septembre	15 Sept au 15 Fév de chaque année.	Septembre-décembre.	Juin- Décembre.
6°	TAILLE MINIMUM	Non précisée.	Non précisée.	Peu connue .	10 cm au maximum.	Pêche à la nasse.	Non précise.
7°	NOMBRE TOTAL DE PIROGUES	Indéterminé.	Pas plus de 10 pirogues/ an.	Nombre illimité par dérobadé.	-Dabola=06. -Siguiri=50.	Peu connu par enclavement des zones.	-80 au maximum. -05 sennes maximum.
8°	DROIT DE PECHE	Appartient à l'Etat	Appartient aux Pêcheurs et Etat.	Reconnaissance du droit de l'Etat.	Application du code de la Pêche.	-Droit de l'Etat. -Droit coutumier.	Réserve de l'Etat pour les pêcheurs.
9°	ROLE DU GROUPEMENT DES PECHEURS	Participation à la gestion de la ressource.	Implication des groupements dans la gestion de la ressource.	Gestion collective de la ressource, des matériels et des finances.	-Surveillance des pêcheries. -Sensibilisation des Pêcheurs.	-Existence de groupes informels. -Participation à la gestion des ressources.	-Sensibilisation des Pêcheurs. -Application des règlements de pêche.
10°	AUTRES MOYENS POUR LA GESTION DE LA RESSOURCE	Appuyer les activités diverses des Pêcheurs en périodes de repos.	Installation d'un comité de surveillance des zones de pêche le long du fleuve.	Sensibilisation des pêcheurs et des populations riveraines.	Installation des brigades de surveillances et application de la loi.	Sensibilisation périodique des pêcheurs par Radio Rurale.	- Comité de surveillance. - Diversification des activités. - Etablissement de la Convention locale.

RECOMMANDATIONS DE L'ATELIER

Les participants à l'atelier sur l'harmonisation et l'uniformisation de la collecte et le traitement des statistiques en pêche continentale tenu à Kankan les 17, 18, 19 décembre 2002 recommandent :

- la mise en application dès maintenant du canevas unique de collecte et de traitement des statistiques issu de l'atelier, par toutes les directions préfectorales de pêche continentale ;
- la Finalisation dans les meilleurs délais des textes d'application de la loi L/96/06/007/An du 22 juillet 1996 portant organisation de la pêche continentale en République de Guinée ;
- l'application de sanctions sévères contre tous ceux qui utilisent pour la pêche :
 - des poisons ;
 - des filets de maillage inférieur à 25 mm ;
 - des explosifs.
- l'interdiction formelle de :
 - l'orpaillage dans le lit des fleuves ;
 - la confection des briques au niveau des berges ;
 - la culture maraîchère au niveau des berges ;
 - le déboisement des berges ou des têtes de source des fleuves ;
- l'organisation de campagnes de reboisement le long des berges ;
- la mise en place d'organisations socioprofessionnelles préfectorale, régionale, voire nationale à l'instar de celles de la pêche maritime ;
- l'implication des radios rurales et communautaires dans la sensibilisation des pêcheurs ;
- la fourniture dans les meilleurs délais aux directions préfectorales :
 - de moyens de déplacement ;
 - de moyens de communications radio (HF) ;
- Un redéploiement des cadres dans les directions préfectorales de la pêche continentale.

Kankan, le 19 décembre 2002

L'ATELIER

Annexe

Liste de participants

Programme de l'atelier

Résumé de la méthode actuelle de statistique

Discours de Préfet

Photo

**LA LISTE DES PARTICIPANTS DE L'ATELIER
TENU A KANKAN LES 17,18 et 19 DECEMBRE 2002**

A - La partie guinéenne :

- 1°)- M.Mody Hady DIALLO, Coordonnateur du Projet Schéma Directeur, Président des travaux
- 2°)- M. Ibrahima Sory KANTTARA, Chef de la Section Etudes et Suivi / DNPCA
- 3°)- Dr.Sékou CAMARA, Chef Département Pêche Continentale / CNSHB
- 4°)- M. Ahmadou BAH, Directeur Préfectoral de la Pêche de Kindia
- 5°)- M. Mamadou OULARE, Directeur Préfectoral de la Pêche de Kouroussa
- 6°)- M. Fodé Aboubacar CAMARA, Directeur Préfectoral de la Pêche de Dabola
- 7°)- Dr. Hady DIALLO, Directeur Préfectoral de la Pêche de Fria
- 8°)- M. Ibrahima CONDE, Directeur Préfectoral de la Pêche de Faranah
- 9°)- M. Gbégbé GUILAVOGUI, Directeur Préfectoral de la Pêche de KISSIDOUGOU
- 10°)- M.Sékou MARA, Directeur Préfectoral de la Pêche de Siguiri
- 11°)- M Alpha boubacar BARRY, Directeur Préfectoral de la Pêche de Mandiana
- 12°)- M. Siba TOUPOU, Directeur Préfectoral de la Pêche de Kankan
- 13°)- M. Sandaly KANTE, Représentant la communauté des Pêcheurs de Kouroussa
- 14°)- M. Laye SANOH, Représentant la communauté des Pêcheurs de Mandiana
- 15°)- M. Soba KABA, Représentant la communauté des Pêcheurs de Kankan
- 16°)- M. S. Mamady CAMARA, Représentant la communauté des Pêcheurs de Siguiri
- 17°)- M. Lamine CAMARA, Chef de la Section Planification-Statistique(BSD), Rapporteur.

B - La partie japonaise :

- 1°)- M. Masashi SATO, Expert en Pêche Continentale, membre de l'équipe d'études ;
- 2°)- M. Kazuo UDAGAWA, Expert en Pêche Artisanale Maritime, membre de l'équipe d'études ;
- 3°)- M. Masahiro SEO, Interprète, membre de l'équipe d'études.

Atelier sur la statistique de pêche continentale

Date : de 17 à 19 décembre 2002 (3 jours)

Lieu : Direction préfectorale de Kankan

Participants :

SATO Masashi	Membre d'équipe japonaise, chargé de pêche continentale
UDAGAWA Kazuo	Membre d'équipe japonaise, chargé de pêche maritime
Mody Hady Diallo	Chef d'équipe d'homologues guinéens Chargé de statistique, CNSHB
Toupou SIBA	Directeur de Kankan Pêcheur à la préfecture de Kankan
Mamadou Oularé	Directeur de Kouroussa Pêcheur à la préfecture de Kouroussa
Sékou Mara	Directeur de Siguiiri Pêcheur à la préfecture de Siguiiri
Alpha Boubacar Barry	Directeur de Mandiana Pêcheur à la préfecture de Mandiana
Ibrahima Condé	Directeur de Faranah
Gbégbé Guilavogui	Directeur de Kissidougou
Fodé Aboubacar Camara	Directeur de Dabola/Dinguiraye

(15 personnels)

Objectif :

- Harmonisation de la méthode de statistique des différentes directions de pêche continentale ;
- Établissement de la méthode de collecte des données statistiques en collaboration étroite entre agent administratif et les pêcheurs
- Sensibilisation sur la gestion participative communautaire de la ressource halieutique

Programme détaillé de l'atelier :

Le 17 décembre 2002 (Mardi)

8 :00 Installation des participants ;

8 :30 Ouverture de l'atelier par les autorités ;

9 :00 Introduction et objectif

Mody Hady Diallo

Présentation de la méthode effectuée actuellement de la statistique ainsi que la situation de la pêche continentale dans les 8 préfectures

(15 minutes de présentation + 30 minutes de discussion)

Cas de Kankan

Toupou Siba

9 :45 Cas de Kouroussa

Mamadou Oularé

10 :30 Cas de Siguiiri

Sékou Mara

11 :15 Cas de Mandiana

Alpha Boubacar Barry

12 :00 Cas de Kissidougou Gbégbé Guilavogui
12 :45 Cas de Faranah Ibrahima Condé
13 :00 Cas de Dabola / Dinguiraye Fodé Aboubacar Camara

« Déjeuner » 14 :00~15 :00

15 :00 Présentation de l'expérience de assistance technique en Salvador UDAGAWA
16 :00 Présentation de un système de statistique au Japon SATO
17 :00 « Fin de premier jour »

« Dîner » 19 :00 ~21 :00

Le 18 décembre 2002 (Mercredi)

8 :30 Synthèse de la première journée Mody Hady Diallo

9 :00 Présentation de la vie de pêcheurs
(30 minutes de présentation + 15 minutes de discussion)
Cas de pêcheur de Kankan

9 :45 Cas de pêcheur de Kouroussa

10 :30 Cas de pêcheur de Siguiri

11 :15 Cas de pêcheur de Mandiana

12 :00 Intervention de CNSHB sur la méthode de statistique

« Déjeuner » 13 :00~14 :00

14 :00 Discussion au niveau préfectoral sur la meilleure méthode de statistique
Directeur de pêche et le pêcheur de cette préfecture
« Travaux de commissions »

15 :00 Présentation des résultats des travaux de commissions

16 :00 Plénière sur la méthode de statistique

18 :00 « Fin de deuxième jour »

« Dîner » 19 :00 ~21 :00

Le 19 décembre 2002 (Jeudi)

8 :30 Synthèse de la 2^{ème} journée Mody Hady Diallo

9 :00 Gestion participative communautaire de la ressource SATO Masashi
Y compris la notion de droit de pêche

9 :30 Discussion sur la gestion participative de la ressource par différent plan d'eau
« Travaux de commissions »

Fleuve Milo	Kankan
Fleuve Nyandan	Kissidougou, Kouroussa et Kankan
Fleuve Tinkisso	Sigui, Dabola et Dinguiraye
Fleuve Niger	Kouroussa, Sigui, Kankan et Faranah
Fleuve Sankarani	Mandiana et Kankan

12 :00 Présentation du mode de gestion selon le plan d'eau
(Le directeur de la préfecture en gras présente chaque plan d'eau)

« Déjeuner » 13 :00~14 :00

14 :00 Plénière sur la gestion participative communautaire de la ressource

14 :30 Discussion sur la méthode de sensibilisation et identification d'une stratégie de formation

15 :30 Préparation du rapport d'atelier

17 :00 Présentation du rapport d'atelier

17 :30 Clôture

Autre :

- Tous les repas (déjeuner et dîner) sont préparés par « Petit Plateau » et servis à la salle d'atelier.
-

Résumé de la méthode actuelle de statistique en chaque direction préfectorale

Kankan :

Les prélèvements utilisés sont souvent aléatoires en pêche continentale et la méthode d'échantillonnage est basée sur :

Méthode individuelle : la moyenne journalière est de 155,5kg sur 30 jours = 5,18kg. Ensuite, 5,18kg x 30 jours x 10 mois x 214 barques, ce qui donne 332,556kg.

Méthode collective : Au niveau de la pêche collective (senne de rivage ou ghanéenne), nous avons 34,21kg x 30 jours x 3 mois x 12 sennes donne 36.946,8kg.

Ces estimations sont basées sur la capture moyenne journalière, multipliées par nombre de jours (30 jours/mois), multipliées par 10 mois par an (pêche individuelle) ou par 3 mois par an (pêche collective) et multipliées par nombre de barques ou nombre de senne.

Kouroussa :

Les pêcheurs sont dans la majorité des illettrés. Ce qu'il a valu imposer la méthode de sac. Chaque tas correspond à 2kg, ce qui fait un cailloux. Sur l'ensemble de 10 sacs repartis aux différents pêcheurs, l'estimation de capture se fait en multipliant nombre de cailloux contenus dans un sac fois 10 pêcheurs choisi comme échantillon. La capture totale se calcule à partir de capture moyenne individuelle multiplié par nombre de propriétaire d'unité de pêche.

Siguiri :

L'estimation de capture se fait à partir de groupement. Dans chaque un de 18 groupements existant en Siguiri, un pêcheur intellectuel est responsabilisé et acquis il est donné un pesons et un cahier pour noter la capture journalière pour chaque pêcher de groupement. Pour la sous-préfecture, la capture journalière par pêcheur est obtenue en divisant la production de groupement par nombre de pêcheurs de chaque groupement. En supposant que la pêche se fait 11 mois sur 12. SNPRV sont chargés de collecter la statistique auprès les pêcheurs dans la sous-préfecture. Au niveau de la commune urbaine, les pêcheurs responsabilisés qui font ce travail,

Mandiana :

La méthode de collecte de la statistique est similaire à celle de Siguiri. La différence redite au faite que les agents qui collecte les statistiques sont les élevages et les eaux et foret. La méthode est base sur la production par barque.

Kissidougou :

La méthode de statistique est base sur le choix de 10 débarcadère ou les pesons et les cahiers sont distribués aux pêcheurs pour collecter les statistiques. Les données sont recueil 2~4 fois par an au niveau de ces débarcadères.

Faranah :

La méthode de Faranah est basée sur l'estimation par coup d'œil de 3 barques prises comme échantillon.

Dabola :

La méthode varie en fonction de saison. En saison sèche, le directeur passe une semaine avec pêcheur sur campement et pèse lui-même la production de chaque barque qui multiplie par 30 jours par mois et six mois dans l'année. En saison pluvieuse, la responsable de groupement qui transmette la production par chaque groupement.

Fria :

La méthode de statistique est basée par le paramètre de production qui tient compte de type de pêche et le cible. En fonction de type de pêche, il y a la pêche commerciale, pêche de subsistance et la pêche sportive.

- A) Pour la pêche individuelle, il a été institué une fiche de collecte de pêche (FCP) qui est distribuée à l'ensemble de pêcheurs qui ont tous les pesons leur permettant leur capture journalière.
- B) Il est institué un cahier de collecte de pêche (CCP) qui est distribué à toutes les embarcations y compris avec le pesons pour peser la production journalière de l'embarcation.
- C) 3 groupements sont très actifs à Fria. Pour la collecte de statistique, au niveau de ces groupements, il a été institué un registre de collecte de pêche (RCP) qui est accompagné de pesons pour peser la production de groupement.
- D) Pêche récréative. À ce niveau, ce sont de chef de plage qui acquis, il a été donné les pesons et cahier pour collecter de peser de production journalière de chaque pêcheur sportif.

Les fiches de collecte de la pêche (FCP) sont collectées une fois par semaine au cours de marche hebdomadaire. Les CCP sont collectées toutes les 2 semaines. RCP sont collectées une fois par mois. La production journalière de tous les pêcheurs est calculée en additionnant FCP, CCP et RCP.

Après l'exposé, suivi de débat de directeur préfectoral, Udagawa et Sato ont présenté, premier sur la méthode de collecte de statistique de pêche au Salvador et le deuxième, la situation de pêche au Japon.

**ATELIER SUR LES STATISTIQUES DE PECHE CONTINENTALE A KANKAN
(du 17 au 19 décembre 2002)**

**LE SYSTEME DE COLLECTE DES DONNEES STATISTIQUES DE PECHE AU
CENTRE NATIONAL DES SCIENCES HALIEUTIQUES DE BOUSSOURA (CNSHB)**

1. Missions du CNSHB

- Le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura a pour mission de contribuer au développement des pêches en Guinée par une meilleure connaissance et évaluation des ressources halieutiques.

Il accomplit sa mission en contribuant dans les domaines de sa compétence à :

- l'élaboration de la politique nationale de développement en établissant les éléments d'une gestion rationnelle des ressources ;
- la formation et l'information scientifique et technique des cadres et autres personnels nationaux du secteur de la pêche ;
- promouvoir et réaliser tous les travaux de recherche, d'expérimentation et d'enquêtes avec ses propres moyens et avoir l'appui de moyens extérieurs d'origine nationale et étrangère ;
- développer à titre gratuit ou onéreux, avec tous les organismes nationaux et étrangers (public ou privés) de recherche, d'enseignement ou de développement des relations scientifiques et techniques, des programmes et contrats de coopération ;
- favoriser la formation de toutes les catégories de son personnel ;
- permanentes, susceptibles de l'aider à réaliser au mieux ses objectifs.

A ce titre il entreprend des recherches particulièrement sur :

- les ressources halieutiques exploitées par la pêche artisanale maritime et continentale ;
- les ressources halieutiques exploitées par la pêche industrielle ;
- les ressources potentielles pouvant faire l'objet d'une mise en valeur ultérieure, notamment par l'aquaculture ;
- les aspects socio-économiques du développement de la pêche.

2. Observatoire des pêches

Le Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura conduit depuis sa création en 1988 des recherches en collaboration avec l'IRD sur les exploitations halieutiques guinéennes. La phase d'étude et de recherches sur les différents aspects du secteur de la pêche s'est poursuivie par la mise en place de système d'observation permanent.

Ce système est au centre de l'Observatoire des pêches. L'Observatoire est un dispositif pérenne de suivi des ressources et des exploitations halieutiques (informations pertinentes sur le secteur : abondance, répartition, productivité et exploitation : captures rentabilité..).

L'observatoire recueille des informations, analyse les données, les diffuse, les commente à des fins de décisions.

Afin de répondre aux attentes des acteurs du secteur des pêches en matière de suivi des principaux indicateurs halieutiques, l'observatoire des pêches du Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura (CNSHB) publie annuellement un Bulletin Statistique des pêches qui a progressivement toutes les données quantitatives et qualitatives relatives à la ressource halieutique, son exploitation (efforts, captures, rendements, débarquements) et sa valorisation (aspects socio-économiques).

3. La gestion des statistiques de la pêche artisanale maritime

Actuellement, la pêche artisanale maritime guinéenne mobilise environ 3500 barques réparties dans une centaine de débarcadères le long d'un littoral de 300 km et utilisant 14 types d'engin de pêche.

Les données statistiques de la pêche artisanale maritime sont issues de deux opérations de collecte.

La première annuelle, consiste en un **recensement exhaustif des barques actives** sur le littoral. Cette opération permet de connaître l'effectif des barques et des engins de pêche utilisés sur chaque débarcadère

La seconde consiste en une **collecte continue** de données sur les **activités** (nombre et durée des sorties, débarquements par type de pêche). Cette opération n'est réalisée que sur 21 ports du littoral, jugés représentatifs de l'ensemble du secteur artisanal.

Les débarquements totaux sont extrapolés à l'ensemble du littoral sur la base du recensement annuel et des activités observées dans les 21 ports débarcadères enquêtés.

3.1. Les strates de collecte

Le système d'enquête de la pêche artisanale maritime est stratifié par zone géographique de débarquement, par catégorie de pêcheur, par type d'engin et par mois.

3.1.1 Par zone géographique de débarquement

Le littoral guinéen est divisé en cinq (5) zones géographiques de débarquement qui coïncident avec le découpage administratif par préfecture. Ce découpage a été conservé en raison du fait qu'il se dégage une certaine homogénéité de comportement au sein de chaque région administrative du littoral.

En outre, il présente deux avantages :

- tenir compte de la variabilité de la composition des espèces par préfecture
- élaborer des statistiques par région administrative

3.1.2. Par type d'activité de pêche

Au niveau du littoral, il existe deux catégories de pêcheurs, les permanents et les temporaires. Celles-ci ont des calendriers de pêche et des taux de sorties différents.

Les pêcheurs permanents tirent l'essentiel de leurs ressources, des activités de pêche. Ils sont, soit pêcheurs à bord de leur barque, soit en confient la gestion à un membre de leur famille ou à un capitaine rémunéré. En ce sens on considère que la barque ~~travaille~~ ^{travaille} toute l'année, même en saison de pluie.

Les pêcheurs temporaires ont quant à eux une deuxième activité (généralement l'agriculture) à laquelle ils se consacrent pendant les saisons où les conditions météorologiques sont peu propices à la pêche. Ce sont souvent les propriétaires de barques monoxyles non motorisées,

ayant des activités moins régulières et pouvant marquer une pause pendant la saison des pluies.

3.1.3. Par engin de pêche

Une typologie des engins de pêche réalisée d'après l'enquête de 1992 (Chavance P. et al. 1994) a guidé le choix des types d'engin retenus. Les engins de pêche regroupés en grands types et selon les rendements sont indiqués dans le tableau 3.

3.1.4. Par mois

Chaque mois est décomposé en trois décades au cours desquels les enquêteurs font le tour des trois débarcadères qui leurs sont confiés.

3.2. Collecte des données

3.2.1. Les recensements mensuels des barques dans les ports échantillonnés

Il s'agit d'un recensement des unités de pêche présentes dans chaque port échantillonné. Cette opération permet d'estimer l'évolution saisonnière des différents points de débarquement (Tableau 2).

3.2.2. Les activités de pêche

Sur chaque débarcadère, l'enquêteur constitue un panel de 20 propriétaires de pirogues représentant les catégories de pêcheurs (permanent et temporaire) et les engins de la zone géographique (Tableau 3).

Les pirogues sont enquêtées de mois en mois sauf s'il y a destruction ou départ de la pirogue pendant plus d'une décade. Les informations recueillies chaque jour de la décade, concernent : le nombre de sorties, le type d'engin, l'équipage et la zone fréquentée (parallèlement, sont enregistrées les informations sur les causes de non sortie en pêche : travaux agricoles, panne moteur, remaillage, etc).

3.2.3. Les débarquements de poisson

L'unité d'observation est la sortie d'une pirogue utilisant un type d'engin de pêche et appartenant à un propriétaire. Le sondage porte sur la population de pirogues qui débarquent. L'unité (d'observation) sélectionnée correspond à la première embarcation atteignant la plage après la dernière enquête. Il est parfois impossible d'enquêter chaque jour en continu parce que les heures de débarquement peuvent être très variables en fonction de l'engin et de la marée (retour parfois en pleine nuit). Il est laissé à l'enquêteur une certaine latitude pour cibler plus particulièrement certains engins en fonction de la situation.

Les informations relatives à chaque sortie sont de quatre types :

1. informations générales portant sur le propriétaire et la barque
2. informations sur la sortie de pêche recueillies auprès du capitaine : jour et heure de sortie et de retour, milieu de pêche (estuaire, cote, large), temps de route, nombre de coups réalisés, nombre de personnes à bord
3. informations sur les engins utilisés : les caractéristiques (longueur, chute, maillage) sont fournies par le capitaine et l'enquêteur détermine le type d'engin
4. informations sur les captures : les captures totales sont soit pesées (si le poids est inférieur à 40 kg), soit estimées en additionnant le nombre de bassines (que l'enquêteur aura pris soin d'étalonner à l'avance) et en le multipliant par le poids unitaire de la bassine. Dans ce dernier cas, un échantillon est prélevé à l'aide d'un seau directement dans la pirogue avant qu'un tri

ne soit opéré. Les captures spécifiques sont soit pesées en totalité, soit seulement celle contenues dans l'échantillon. Quand c'est possible, les individus sont aussi dénombrés pour chaque espèce.

Pour chaque espèce, un échantillon de 10 individus est mesuré (Tableau 4). Cette information sert à établir les structures démographiques observées dans les débarquements et éventuellement à recalculer les poids pêchés par l'intermédiaire d'une formule relation taille-poids quand cela est nécessaire.

3.2.4. Les recensements annuels des barques dans l'ensemble des ports

Un recensement est effectué en début de chaque année pour estimer le volume du parc piroguier de chaque zone géographique de débarquement. Ce recensement permet de réactualiser le parc piroguier en tenant compte des migrations intra et extra zones géographiques de débarquement intervenues au cours des années précédentes.

3.3. Contraintes et stratégies d'enquêtes mise en place

3.3.1. Sélection des enquêteurs

Les enquêteurs ont été recrutés directement sur les débarcadères où doivent se dérouler les enquêtes. Ils doivent avoir une bonne maîtrise du français et la langue du terroir.

3.3.2. Les décades

Les enquêtes s'effectuent à raison de 10 jours consécutifs par mois sur chaque port. Chaque enquêteur a en charge trois ports et effectue une rotation toutes les décades selon un programme établi à l'avance : soit du 1^{er} au 10 ; du 11 au 20 ; du 21 au 28, 29,30,31 selon les mois.

Les enquêteurs habitent généralement sur les débarcadères pendant la décade entière et sont hébergés par l'intermédiaire du chef de port. A Conakry, cependant, les enquêteurs se rendent chaque jour sur les lieux d'enquêtes en tenant compte des heures de débarquement qui varient en fonction des horaires de marée. Ces horaires peuvent être très différents selon l'engin de pêche utilisé (certains engins sont utilisés seulement la nuit mais l'enquêteur doit s'adapter à cette particularité pour pouvoir échantillonner tous les engins au débarquement).

3.3.3. Assistance des aides de plage

L'enquêteur se fait généralement assister par un aide de plage. Le rôle de l'aide de plage consiste essentiellement à trier, peser, compter et mesurer les différentes espèces pêchées pendant que l'enquêteur remplit les fiches d'enquête.

3.3.4. Recueil des fiches d'enquête

En plus des enquêteurs, l'Observatoire dispose de deux superviseurs chargés de veiller au bon déroulement des enquêtes et d'assurer la logistique avec les agents affectés aux débarcadères d'enquête.

A Conakry, les enquêteurs déposent leurs fiches d'enquête directement au CNSHB à l'issue de chaque décade. Pour les débarcadères plus éloignés, les fiches groupées par mois sont, soit apportées par l'enquêteur, soit collectées par un superviseur au cours d'une tournée (Véhicule 4x4 ou pirogue) qui consiste à alimenter les enquêteurs en fiches vierges et en petits matériels (crayons, gommes, ichtyomètres, pesons, seaux, bassines, etc.) et à leur verser le salaire.

Avant de transmettre les fiches d'enquête à la saisie, les superviseurs les vérifient en présence des enquêteurs.

3.4. PROCEDURES D'ESTIMATION

L'échantillonnage des activités de pêche et des débarquements dans les différents ports d'une zone géographique permet de calculer les quantités totales et/ou spécifiques pêchées par extrapolation à l'ensemble des unités présentes dans une zone. L'extrapolation des débarquement observés à la capture totale se fait au moyen d'un effort calculé pour chaque type d'engin de pêche.

3.4.1. Estimation des activités de pêche

On calcule tout d'abord le nombre de sorties par zone, par décade-port, par engin, par catégorie de pêcheur et par mois.

Ce nombre permet d'estimer un taux d'activité compris entre 0 et 1

$$[n_{\text{sorties}}]_{z\text{cem}d} = \sum_{i=1}^{b_{z\text{cem}d}} 1 [\text{sortie}]_{z\text{cem}di}$$

Le taux d'activité permet d'obtenir une estimation des activités totales par zone géographique de débarquement, par catégorie de pêcheur, par type d'engin et par milieu.

$$\hat{a}_{z\text{cem}} = \frac{\sum_{d=1}^{D_{mz}} [n_{\text{sortie}}]_{z\text{cem}d}}{\sum_{d=1}^{D_{zm}} b_{z\text{cem}d}}$$

Estimation des prises moyennes par zone de débarquement, par milieu, par engin et par mois pour une espèce donnée.

$$\bar{D}_{z\text{uem}} = \frac{\sum_{i=1}^{n_u} P_{z\text{uem}di}}{n_u}$$

L'on remarque que la catégorie de pêcheur a un effet négligeable sur la prise moyenne. En effet, par mois, par zone et par milieu, cette moyenne s'avère sensiblement identique pour les deux catégories de pêcheurs.

3.4.2. Estimation des prises totales par zone/catégorie de pêcheur/engin/milieu

On estime les prises totales en multipliant les prises moyennes par les activités totales par zone, par catégorie de pêcheur, par milieu et par mois.

$$P_{zucem} = \bar{D}_{zucem} \hat{A}_{zucem}$$

3. Sources de biais et erreurs résiduelles

De très nombreux aspects entrent dans la précision des estimations réalisées. Le plan d'échantillonnage stratifié à plusieurs niveaux est une première source de biais. La variabilité inter-décade peut être importante pour un port. La représentativité d'un port dans une zone géographique est également source de biais. L'échantillonnage des pirogues doit être le plus proche de la réalité des activités. Par ailleurs l'estimation des poids capturés ajoute un degré de biais supplémentaire. De même, il peut exister une forte variabilité intra-décades et inter-engins de pêche échantillonnés, car tous les engins de pêche échantillonnés n'ont pas toujours le même taux d'activité.

4. Suggestions

La complexité du fonctionnement du système d'enquête de la pêche artisanale maritime guinéenne nécessite un suivi constant. Le système d'échantillonnage établi doit être respecté faute de quoi il peut se produire une perte importante de données. Par exemple, la non observation d'un type d'engin implique la nullité de la production de cet engin dans une strate géographique donnée.

De même, ce système repose sur le principe qu'une barque ne peut posséder plus d'un type d'engin. Il serait donc judicieux d'envisager la présence probable dans un avenir proche de plusieurs engins de pêche pour une même barque, comme c'est le cas présentement dans certains pays de la sous-région.

Centre National des Sciences Halieutiques de Boussoura



Fiche de recensement mensuel

N°...../.....

Port..... Période : Du/...../200.....Au...../...../2000..... Enquêteur.....

Prénoms et Noms du Propriétaire	Noms ou Numéro de la barque	Type de Pêche Perm. /Temp.	Type de barque+(M)	Catégorie d'engin Type + (G)+Mail Type+ (G) +Hameç



Fiche d'activité

N°..../....

Port..... Période : Du/.../200.....Au...../...../200.....

Enquêteur :.....

Prénom et Nom du propriétaire.....Type pêche : Perm./Temp.

Nom de la barque (ou numéro à générer).....

Type de barque :.....Moteur : 1 Oui 2 Non Caisse à glace : 1 Oui

2 Non

Nom du capitaine :.....

Dates Jours/Mois	N° de Sortie (non sortie=0)	Observation ou Cause de Non - sortie	Équipage (nombre)	Catégorie d'engin (* V ou S + Typ+(G)+mail ou Typ+(G)+hameç.	Nombre d'engin	Zone de pêche (ou heu + durée de migration)	Milieu de pêche 1 mer. 2côte. 3estü./chenal
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							
...../.....							

Causes de non-sortie: EC entretien coque, EE entretien engin, EM entretien moteur, EQ équipage,
 AD problèmes administratif, CE cérémonies, RE repos, MA, pb de marée, MT mauvais temps,
 AG agriculture, PA pêche ailleurs (migration), AU autres causes.
 (*) Lorsqu'une enquête Débarquement a été effectuée à l'issues d'une sortie on inscrira un "V"
 (comme vue) devant l'engin considéré. Si non on inscrira un "S" (comme sorti) : Ex :
 VFMDE25 ou FMCG60.



Fiche d'enquête au débarquement : version (1)

Nom de la barque.....
Port..... Date.../.../200.. Enquêteur :.....
Capitaine..... Propriétaire :.....
Type de barque :..... Moteur : 1 Oui 2 Non Glace : 1 Oui 2 Non

Information sur la pêche

Zone de pêche :..... Milieu : 1 Mer, 2 Côte, 3 Estu/Chen
Distance en pirogue (temps d'aller).....
Jour de départ :.../.../200..... Heures de départ..... h..... mn
Jour de retour :.../.../200..... Heure de retour :..... h..... mn
Nombre de coups réalisés..... (filets tournant ou encerclements)
Nombre de pêcheurs à bord (y compris le capitaine) :.....

Information sur les engins de pêche : Catégorie d'engins:.....
Type: Dériv. Encercl. Calé Maillage (en mm) ou N° hamç :.....
Longueur (en m) ou Nombre hamç/lig :..... Chute (en m).....
Nombre total d'engins de la catégorie:.....

Information sur les prises: TOTAL DÉBARQUE :..... kg
Part l'équipage (ou vendu ailleurs): nombre d'espèces:(suite au dos)
(sauf si la part de l'équipage est déjà incluse dans le total débarqué)

Table with 2 main columns. Each column has 3 sub-columns: Espèce, Poids (kg), and Nombre. The table is currently empty.

Table with 3 columns: Espèce, Nombre, and Taille (au cm inférieur). The table consists of 12 rows for recording catch data.

Poids net de l'échantillon.....
Nombre de bassines..... poids net d'une bassine..... Poids total.....
Poids des groupes pièces.....

Observation.....

Les catégories d'engins utilisées en pêche artisanale maritime

N°	Catégorie	Nom de la catégorie
1	FMDE	Filet maillant dérivant à ethmalose
2	FMCpm	Filet maillant calé à petites mailles
3	FMCgm	Filet maillant calé à grandes mailles
4	FMCgmG	Filet maillant calé à grandes mailles et à Glace
5	FMCTgm	Filet maillant calé à très grandes mailles
6	FMCTgmG	Filet maillant calé à très grandes mailles et à Glace
7	FMEM	Filet maillant encerclant à mulet
8	FMEE	Filet maillant encerclant à ethmalose
9	FMEO	Filet maillant encerclant à otolithe
10	FT	Filet tournant
11	LI	Ligne
12	LIG	Ligne à Glace
13	PA	Palangre
14	PAG	Palangre à Glace

DISCOURS DE MONSIEUR LE PREFET DE KANKAN A L'OCCASION DE LA CEREMONIE DE CLOTURE DE L'ATELIER SUR LA COLLECTE ET LE TRAITEMENT DES STATISTIQUES DE PECHE CONTINENTALE.

KANKAN, LES 17, 18 et 19 DECEMBRE 2002.

- **Mesdames et Messieurs ;**
- **Chers amis de l'assistance technique japonaise ;**
- **Chers participants ;**

Au terme de votre atelier qui vous a réuni à Kankan le 17,18, et 19 décembre 2002, permettez-moi encore une fois, de vous exprimer mes sentiments de profonde joie, pour avoir choisi la préfecture de Kankan pour débattre d'un sujet d'une si grande importance pour la planification des pêcheries continentales.

Comme je l'ai dit dans mon discours d'ouverture, la pêche continentale constitue l'une des principales branches d'activités socioéconomiques à la quelle se consacre une partie importante de nos populations. Pour ces dernières, elle constitue assez souvent la seule source d'alimentation et de revenu pour faire face aux multiples problèmes qui les assaillent.

Dans le cadre de leur combat permanent pour l'autosuffisance alimentaire et contre la pauvreté, notre Gouvernement et plus particulièrement le Chef de l'Etat, le Président Général Lansana Conté avec l'appui du Gouvernement Japonais à travers la JICA, consacrent de plus en plus d'efforts à l'essor de la pêche continentale, non seulement à Kankan mais aussi et surtout dans toute la haute Guinée. Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet car les réalités sont plus qu'éloquentes.

Durant trois (3) jours, vous vous êtes penchés sur l'harmonisation voir l'unification des techniques et méthode de collecte et de traitement des données statistiques de la pêche continentale.

Vous avez passé au peigne fin, l'ensemble des paramètres techniques et / ou de production devant être pris en compte pour obtenir des statistiques claires et ordonnées permettant de disposer d'une base de données fiables sur la pêche continentale guinéenne.

Chers participants,

L'intensité des débats traduit on ne peut mieux l'intérêt tout particulier que nous avez bien voulu accorder à la réussite de cet atelier.

Le canevas unique de collecte et de traitement des statistiques que vous venez de définir pour la pêche continentale, de même que les autres sujets débattus au cours de vos travaux, est l'expression manifeste de votre volonté de faire jouer à ce sous secteur, le rôle qui est le sien dans l'accroissement des revenus et l'amélioration des conditions de vie et de travail, des communautés de pêcheurs continentaux.

Je puis vous certifier, qu'en ma qualité de premier responsable de la préfecture, je m'emploierai à traduire en actes concrets les recommandations issues de vos assises.

Je voudrais par ailleurs, au nom de l'ensemble des acteurs impliqués dans le sous secteur et à mon nom personnel, remercier une fois de plus, l'équipe d'experts japonais du schéma directeur de développement de la pêche artisanale et de la pisciculture qui a bien voulu créer, les facilités requises pour l'organisation et la réussite du présent atelier.

Sur ce, je déclare clos, les travaux de l'atelier portant sur les statistiques de la pêche continentale.

Je vous remercie.

**THEME : TEST D'UN COMPOSE ALIMENTAIRE A BASE DE SON DE RIZ
MELENGE DE LA FARINE DE POISSON EN GUINEE FORESTIERE.**

RESUME

1. Zones d'intervention : Préfecture de N'zérékoré et Macenta rurale.
2. Nombres de Sites : Trois (3) , N'zérékoré 2 et Macenta 1
3. Structure : Deux (2) étangs vidangeable de 3 – 5 ares par site soit un total de 6 étangs.
4. Densité d'empoisonnement : un (1) alevin par mètre carré (tilapia).
5. Durée du Cycle : 120 jours (4mois)
6. Périodes : A N'zérékoré du 12 juillet au 9 Novembre 2000
A Macenta du 14 juillet au 11 Novembre 2000

7. Superficie totale : 2340 m2 , soit 23, 40ares
8. Nombre de d'alevins : *Oréochromis niloticus* (O.n) 1830
Tilapia zilli110
Hémichromis fasciatus (prédateur) 6
Poids moyen initial : Tilapia : 18 g
Hémichromis : 85g
Méthode d'élevage : les tous venants (mâle + femelle)

- 8- Quantité d'aliments :
Son de riz : 2,515 kg
Farine de poisson : 288, 5 kg
Approche technique :
1 kg de son par are et par jour et 1 kg (80% de farine de poisson) par are et jour.

9. Coûts :
Aliments :
* Son de riz 71.300 FG
*Farine de poisson 144.250 FG
S/total 215.550 FG

Alevins :
* Tilapia nilotica : 183.000 FG
* Helmichromis : 2.500 FG
* Tilapia zilli : Pêche Locale
S/ TOTAL 185.500 FG

Frais de Transport :
Son et alevins : 320.000 FG

TOTAL GENERAL 721.050 FG

10 – PRODUCTION (Poids total à l’empoissonnement 42,090 kg)

* Semence : 394.290 kg

* Biomasse ajoutée suite à la reproduction de la semence : 417.685 kg

TOTAL : 811.975 kg

* Prix moyen au kilo 2.500 FG (voir enquête marché MASUDA)

MATERIELS UTILISES

* Une (1) balance de 10 kg (500g unité) ;

* Un (1) perchoir ;

* Un appareil – combiné d’analyse des paramètre physico chimiques de l’eau

* Des supports pédagogiques ;

* Deux (2) seaux et deux (2) bassines pour le transport

* Trois seaux et trois gobelets pour les mesures d’aliments

* Un (1) épervier de 18 mm de diamètre

* Deux (2) filets senne de plage de 6 mm et de 14 mm d’une longueur de 40 m ;

* Un (1) centimètre

* Un ruban de 20 m

* Une cage de 2m de large et 3m de long pour 1,5m de chute en filet de 14 mm

STRUCTURES DES SITES ET PRESENTATION DES DONNEES

I – ZONE DE N'ZEREKORE (URBAINE)

1- SITE DE ALFRED YOMBOUNO, QUARTIER TILEPOULOU

A –COUT DE RELISATION

ETANG N° 1 : 300m2

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Son de riz (Nombre de sacs	360 kg 4,5 sacs	2.300	10.350
2	Alevins (Semences)	300	100	30.000
3	Transport (alevins +Aliments	3	15.000	45.000
4	Total général			85.350

ETANG N° 2 : 400m2

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Son de riz (nombre de sacs	384 4,5 sacs	2300	10.350
2	Farine de poisson (kg)	96 kg	500	48.000
3	Alevins	400	100	40.000
4	Transport (Aliments + alevin)	3	15.000	45.000
5	TOTAL GENERAL			133.000

B- EMPOISSONNEMENT

ETANG	SURFECE	DATES	NOMBRE	O.NIL	POIDS TOTAL	POIDS MOYEN	ALIMENT
1	300m2	12/07/00	300	300	5,340 kg	17,8kg	Son de riz
2	400m2	12/07/00	400	400	7,200kg	18g	Son de riz + farine

C- PECHE DE CONTROLE

ETANG	DATE	ECHANTILLON NBRE DE POISSON	POIDS TOTAL (kg)	POIDS MOYE N (g)	NBRE DE JOURS	GMQ
1	Le 9/08/00 12 juillet 8 Août	30	1,236	41,20	28	0,83
	Le 11/09/00 9 Août 10 septembre	30	2,140	71,33	33	0,91
	Le 12/10/00 11 septembre 11 octobre	30	2,950	98,33	31	0,87
	Le 7/11/00 12 octobre 6 Novembre	30	3,690	125	26	0,94
2	Le 9/08/00 12 juillet 8 Août	40	1,850	46,25	28	1,00
	Le 11/09/00 9 Août 10 septembre	40	3,450	86,25	33	1,21
	Le 12/10/00 11 septembre 11 octobre	40	5,600	140	31	1,73
	Le 7/11/00 12 octobre 6 novembre	40	8,600	215	26	2,88

D- ANALYSE DE L'EAU

1) DONNEES DE LA SOUCE (Valeur moyenne)

HEURE	PH	OXYGENE	TEMPERATURE	CONDUCTIBILITE	TURBIDITE
6H 30	6,7	3,5	23	03	10
10H 30	6,7	4,8	24	03	20
14H 30	6,9	3,6	29	03	20
17H 30	6,7	3,7	27	03	20

2) DONNEES DES ETANGS

DATES	ETANG N°	HEURES	PH	O2	TO	TUB.	COND
11/07/00	1	10H00	4,8	2,8	25	70	02
	2	10H15	4,8	2,9	25	70	02
18/07/00	1	10H30	6,1	3,0	26	30	02
	2	10H35	6,4	3,4	26	40	02
25/07/00	1	13H00	6,0	3,2	28	20	03
	2	13H10	6,4	3,8	28	30	03
2/08/00	1	9H00	6,0	2,0	26	30	03
	2	9H10	6,4	3,0	26	30	03
8/08/00	1	13H00	6,3	3,7	28	20	03
	2	13H15	6,6	4,2	27	30	03
16/08/00	1	10H20	6,5	1,8	27	20	04
	2	10H35	7,0	3,0	27	20	04
23/08/00	1	6H30	6,0	0,7	27	20	04
	2	6H38	5,8	1,9	27	20	04
30/08/00	1	18h00	6,2	2,4	28	20	04
	2	18h18	6,2	5,4	28	20	04
11/09/00	1	10h30	6,7	1,5	27	10	04
	2	10h35	7,0	2,0	27	20	04
21/09/00	1	6h30	6,0	0,6	27	10	04
	2	6h35	5,9	1,2	27	20	04
28/09/00	1	13h00	6,0	2,0	28	10	04
	2	13h05	6,4	4,9	29	30	04
05/10/00	1	6h48	6,2	0,4	28	10	04
	2	6h55	6,1	0,8	28	80	04
	1	10h30	6,2	0,4	28	10	04
	2	10h35	6,3	1,8	28	80	04
12/10/0012	1	12h40	6,3	1,4	30	20	04
	2	12h45	6,4	2,5	30	100	05
	1	15h40	6,3	1,5	30	20	04
	2	15h48	6,5	2,9	30	120	05
	1	17h40	6,4	2,8	30	30	03
	2	17h 45	6,7	4,9	30	100	04
20/10/00	1	9h10	6,2	0,2	28	10	04
	2	9h15	6,4	0,9	28	110	05
	1	12h50	6,5	1,5	30	20	04
	2	12h56	6,7	3,7	30	130	05

6/11/00	1	6h15	6,6	00	27	10	04
	2	6h20	6,7	00	27	140	06
	1	9h20	6,7	0,1	27	10	04
	2	9h27	6,9	1,1	27	150	06
	1	11h00	6,7	0,5	28	10	04
	2	11h08	6,9	1,4	27	170	05
	1	14h05	6,7	1,2	30	10	04
	2	14h10	7,5	2,4	30	170	05
	1	15h00	6,7	1,3	30	10	04
	2	15h05	7,7	2,9	30	170	05
	1	18h15	6,9	1,4	31	20	04
	2	18h20	8,7	5,8	30	170	05
	1	21h00	6,8	1,0	31	10	04
	2	21h10	7,8	3,8	30	160	05
	1	14h00	6,7	0,3	30	10	04
	2	24h10	7,0	2,3	29	150	05
	1	2h00	6,7	0,1	29	10	04
	2	2h10	6,8	0,4	28	150	05
	1	4h06	6,6	0,1	27	10	04
	2	4h13	6,7	0,1	27	140	05

E- PRODUCTION

ETANG	CATEGORIES	DIFFERENTS POIDS				PRODUCTION PAR HECTARD	RENDEMENT	VALEUR MARCHANDE
		poids moyen initial	Poids Total initial	Poids Moyen final	Poids Total final			
1 300m2	SEMENCE	17,8G	5,340kg	125g	37,000kg	1,233t	3,039t	-
	Biomasse ajoutée	-	-	29,33g	46,5kg	-	-	-
	Plus de 60 kg	-	-	-	37,0	-	-	44,%
	40-60g	-	-	-	21,0	-	-	25%
	13-40g	-	-	-	25,5	-	-	31%
	Biomasse total				83,5kg	2,783t	7,092	-
2 400m2	Semence	18g	7,200kg	225g	90kg	2,250t	6,080t	-
	Biomasse ajoutée	-	-	62,5g	114,55kg	-	-	-
	Plus de 60g	-	-	-	184,10	-	-	90%
	40-60g	-	-	-	11,75	-	-	6%
	13-40g	-	-	-	8,70	-	-	4%
	Biomasse Total				204,55kg	5,113T	14,440T	

SITE DE VINCENT GOMOU QUARTIER Yoroya

A – COUT DE REALIUSATION

ENTAG N°1 : 320m2

N°	DESIGNATIONS	QUANTIE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Son de riz (nombre de sacs	307 KG	2.300	9.2000-12-21
		4 sac		
2	Farine de poisson	77kg	5.000	38.500
3	Alevins	320	100	32.000
4	Transport (alevin+Alia)	3	15.000	45.000
			TOTAL GENENRAL	124.700 FG

ETANG N°2 300m2

N°	DESIGNATIONS	QUANTIE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1	Son de riz (nombre de sacs	360 KG		10.350
		4,5	2.300	
2	Alevins	300	100	30.000
3	Transport (alevin+Alia)	3	15.000	45.000
			TOTAL GENENRAL	85.350

B – EMPOISSONNEMENT

ETANG	SURFACE	DATE	NOMBRE	T.n	Poids total	Poids moyen	Aliment
1	320m2	12/07/00	320	320	5,850kg	18,28g	Sonde riz + Farine de Poisson
2	300	12/07/00	300	300	5,250kg	17,5g	Son de riz

C-PECHE DE CONTROLE

ETANG	DATE	ECHANTILLON NBRE DE POISSON	Poids TOTAL(K G)	PODS MOYEN g	NBRE DE JOURS	GMQ
1	Le 9/08/00 12 juillet 8 Août	35	1,6655	47,28	28	1,03
	Le 12/9/00 9/8-11/9	35	3,070	87,71	34	1,18
	Le 11/10/00 12/9-10/10	35	4,355	124,42	29	1,26
	Le 8/11/00 11/10-7/11	35	5,850	167,14	28	1,52
2	9/8/00 12/7-8/8	35	1,600	45,71	28	1,00
	Le 12/9/00 9/8-11/9	35	2,775	79,28	34	0,98
	Le 11/10/00 12/9-10/10	35	3,765	107,57	29	0,97
	Le 8/11/00 11/10-7/11	35	4,750	135,71	28	1,00

D - ANALYSE DE L'EAU

-DONNEES DE LA SOUCE (Valeur moyenne)

HEURE	PH	OXYGENE	TEMPERATURE	CONDUCTIBILTE	TURBIDITE
6H 30	6,9	4,1	23	03	10
10H 30	6,8	5,3	24	03	10
14H 30	6,9	3,7	26	03	10
17H 30	6,9	4,1	25	03	40

- DONNEES DES ETANGS

DATES	ETANG N°	HEUREs	PH	O2	TO	TUB.	COND
11/07/00	1	10H40	6,7	4,9	24	40	03
	2	10H48	6,7	4,9	24	50	03
18/07/00	1	9H50	6,5	4,5	26	30	03
	2	10H00	6,7	4,0	26	40	03
26/07/00	1	13H00	6,2	5,4	27	30	03
	2	13H10	6,4	4,8	28	40	03
1er/08/00	1	9H00	6,0	4,4	26	30	03
	2	9H10	6,2	3,8	26	40	03
9/08/00	1	13H00	6,0	5,9	27	30	02
	2	13H10	6,1	4,0	28	30	02
16/08/00	1	12H10	5,9	6,7	27	30	02
	2	12H15	6,0	4,1	28	30	02
22/08/00	1	6H30	4,9	2,6	26	30	02
	2	6H38	5,6	0,8	26	30	02
31/08/00	1	18h00	5,5	10,0	28	40	01
	2	18h10	6,2	5,9	29	30	02
12/09/00	1	10h00	5,1	4,0	26	30	02
	2	10h07	5,7	2,3	26	30	02
20/09/00	1	6h30	4,9	2,6	27	30	02
	2	6h35	5,6	0,8	27	20	02
29/09/00	1	13h00	5,7	7,6	27	30	02
	2	13h05	6,0	4,1	28	30	02
05/10/00	1	12h30	5,0	7,1	28	40	01
	2	12h35	5,9	6,3	30	50	02
	1	15h30	5,5	8,4	30	40	01
	2	15h35	6,5	8,0	32	50	02
	1	17h30	5,7	8,3	30	40	01
	2	17h35	6,8	8,2	31	50	02
13/10/00	1	6h50	5,5	4,2	27	40	01
	2	6h57	6,0	1,7	27	60	02
	1	9h40	5,5	4,8	27	40	01
	2	9h48	6,1	3,3	27	60	02
19/10/00	1	13h00	5,1	7,1	28	50	01
	2	13h05	6,3	6,4	30	70	02
	1	16h30	5,5	8,5	31	50	01
	2	16h40	6,8	8,3	32	70	02
6/11/00	1	16h30	5,7	11,3	30	70	01
	2	16h40	6,6	7,5	32	90	02

E- PRODUCTION

ETANG	CATEGORIES	DIFFERENTS POIDS				PRODUCTION PAR HECTARD	RENDEMENT	VALEUR Marchande
		poids moyen initial	Poids Total initial	Poids Moyen final	Poids Total final			
1 320m2	SEMENCE	18,28g	5,850kg	170g	54,440kg	1,701t	3,800t	-
	Biomasse ajoutée	-	-	48,33g	84,160kg	-	-	-
	Plus de 60 kg	-	-	-	94,440	-	-	68,%
	40-60g	-	-	-	30,700	-	-	22%
	13-40g	-	-	-	13,500	-	-	10%
2 300m2	Biomasse total				138,600 kg	4,331t	12,350T	-
	Semence	17,5g	5,250kg	138g	41,400	1,380t	3,039t	-
	Biomasse ajoutée	-	-	34,33g	20,400	-	-	-
	Plus de 60g	-	-	-	71,400	-	-	70%
	40-60g	-	-	-	-	-	-	-
	13-40g	-	-	-	31,200	-	-	30%
	Biomasse Total				102,600	3,420t	9,119t	

II - ZONES DE MACENTA (Rurale)

1- SITE DU GROUPEMENT DE PISCICULTEURS DE MORIGBEDOU-SOUS-PREFECTURE DE DARO

A. COUT DE REALISATION

ETANG N° 1 : 540m2

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNI	PRIX TOTAL
1	Son de riz	648kg 8sacs	2300	18.400
2	Alevins	270	100	27.000
3	Transport	2	35.000	70.000
4	(Alevins+Alevins)			115.400
	Total général			

ETANG 2 : 480m2

N°	DESIGNATION	QUANTITE	PRIX UNI	PRIX TOTAL
1	Son de riz	460kg 5,5 sacs	2.300	12.650
2	Farine de poisson	115,5kg	500	57.760
3	Alevins	240	100	24.000
4	Prédateurs	6		2.500
5	Transport (alevins +aliment)	2	35.000	70.000
6	Totale général			166.900

B - EMPOISSONNEMENT

ETANG	SURFACE	DATE	NOMBRE	Tn	TE	HEMI	POIDS TOTAL	POIDS MOYEN	ALIMENT
1	540m2	14/07/00	540	270	270	-	9,450kg	17,5g	Son de riz
2	480m2	14/07/00	480	240	240	6	Tn 9kg Hém :510g	18,75g 85g	Son de riz Et farine

C - PECHE DE CONTROLE

ETANG	DATES	Echantillons Nombre de poisson	Poids total (kg)	Poids Moyen (kg)	Nombre de jours	GMQ
1	10/08/00 14 juillet 9 Août	Tn : 27 T3 : 27	11,85 1,150	43,88 42,59	27	0,97 0,92
	Le 15/09/00 10 Août- 15 septembre	Tn : 27 T3 : 27	2,170 2,095	80,37 77,59		37
	Le 30/10/00 16 septembre 29 octobre	Tn : 27 T3 : 27	3,780 2,970	140 140	44	1,35 0,73
2	Le 10/08/00 14 juillet 9 Août	Tn : 27 T3 : 24	1,323 1,190	55,12 49,58	27	1,34 1,14
	Le 15/09/00 10 Août 15 septembre	Tn : 24 T3 : 24	2,710 2,255	112,91 93,95	37	1,56 1,19
	Le 30/10/00 16 septembre 29 octobre	Tn : 24 T3 : 24	5,400 3,240	225 135	44	2,54 0,93

D- ANALYSE DE L'EHIL

- DONNEES DE LA SOURCE (valeur moyenne)

HEURES	PA	OXYGENE	TEMPERATU RE	TURBIDITE	CONDUCTIBILI TE
6H30	5,5	1,4	23	130	01
10H30	5,4	1,5	23	130	02
14H30	5,7	1,5	24	120	02
17H30	5,7	1,6	25	130	01

DONNEES DES ETANGS

DATE	ETANGS N°	HEURES	PH	OXYGENE	TEMP	TURB	CONDUCT
10/07/00	1	10H30	5,4	2,0	24	10	01
	2	10H35	5,4	2,1	24	10	01
13/07/00	1	18H10	5,4	2,1	25	10	01
	2	18H15	5,5	2,1	26	10	01
14/07/00	1	10H00	5,5	2,0	25	20	01
	2	10H10	5,5	2,0	25	20	01
27/07/00	1	18H30	5,7	2,2	26	20	01
	2	18H35	5,9	2,3	27	20	01
28/07/00	1	10H00	5,6	2,1	26	20	01
	2	10H10	5,7	2,1	26	20	01
10/08/00	1	6H30	5,6	2,0	24	20	01
	2	6H38	5,6	2,1	24	30	01
7/08/00	1	10h00	5,6	2,2	26	20	01
	2	10h10	5,7	2,3	26	30	01
	1	13h10	5,7	2,5	26	20	01
	2	13h15	5,9	2,9	26	30	01
	1	18h15	5,9	2,7	26	20	01
	2	18h20	6,1	3,2	26	30	01
24/08/00	1	6h40	6,2	2,4	25	20	01
	2	6h45	6,4	2,6	25	30	01
	1	10h30	6,2	2,4	26	20	01
	2	10h35	6,5	2,6	26	30	01
	1	13h40	6,3	2,6	26	20	01
	2	13h45	6,7	2,9	27	30	01
25/08/00	1	9h10	6,2	2,4	26	20	01
	2	9h15	6,4	2,5	26	30	01
	1	12h20	6,3	2,6	26	20	01
	2	12h30	6,5	2,8	27	30	01
	1	15h30	6,3	2,6	27	20	01
	2	15h35	6,5	2,9	27	30	01
15/09/00	1	10h00	6,2	2,7	25	10	01
	2	10h10	6,5	2,9	26	30	01
	1	13h00	6,3	2,8	25	10	01
	2	13h10	6,6	3,1	26	30	01

16/09/00	1	6h30	6,1	2,1	24	10	01
	2	6h38	6,3	2,4	25	30	01
	1	9h30	6,1	2,2	24	10	01
	2	9h35	6,4	2,6	25	30	01
	1	18h30	5,9	2,3	25	10	01
	2	18h35	6,5	2,7	27	30	01
28/10/00	1	6h30	5,9	2,0	24	10	01
	2	16h38	5,9	2,1	25	30	01
	1	9h40	5,7	2,0	24	10	01
	2	9h45	5,9	2,1	25	30	01
	1	13h30	5,5	2,2	25	10	01
	2	13h35	5,8	2,9	26	30	01
29/10/00	1	10h30	5,7	2,0	25	10	01
	2	10h35	5,8	2,2	25	30	01
	1	18h00	5,5	2,4	25	10	01
	2	18h10	5,9	2,9	27	20	01
30/10/00	1	8h30	5,5	1,8	24	10	01
	2	8h35	5,9	1,5	25	30	01
	1	17h30	5,3	2,0	25	10	01
	2	17h35	5,9	3,0	27	20	01
7/11/00	1	13h30	5,3	2,2	25	10	01
	2	13h35	5,7	3,1	26	30	01
	1	15h30	5,5	2,2	25	10	01
	2	15h35	5,6	3,2	27	40	01
	1	18h30	6,5	2,4	25	10	01
	2	18h35	6,1	3,3	27	30	01
	1	22h30	5,3	2,1	25	10	01
	2	22h35	5,9	2,5	26	20	01
	1	24h30	5,7	2,0	25	10	01
	2	24h35	5,9	2,4	26	20	01
8/11/00	1	2h30	5,3	1,9	24	10	01
	2	2h35	5,9	1,7	25	30	01
	1	4h30	5,7	1,8	24	10	01
	2	4h35	5,8	1,6	25	30	01
	1	6h30	6,8	1,8	24	10	01
	2	6h35	6,8	1,6	25	30	01
	1	10h30	5,7	1,5	24	10	01
	2	10h35	5,9	1,8	25	30	01

E -PRODUCTION

ETAN G	CATGORI ES	DIFFERENTS POIDS				Production Par hectare (Ha)	Rendement	Valeur marchande
		Moyenne initial	Total initial	Moyenne initial	Total final			
1 540m2	Semence	17,g	9,450kg	Tn :155 T3 : 120	Tn :41850 T3 : 32400	}1,375 T	3,283T	-
	Biomasse ajoutée	-	-	39,33	63,325	-	-	-
	Plus de 60g	-	-	-	106,600	-	-	27%
	40g-60g	-	-	-	21,750	-	-	16%
	13g-40g	-	-	-	9,225	-	-	7%
	Biomasse Totale				137,575	2,547T	6,566T	
2 480M2	Semence	18,75g	9kg	Tn.260 g T3:145G	Tn: 62.400 T3:34.800	}2,025T	4,864T	-
	Biomasse ajoutée	-	-	27,66g	47,950	-	-	-
	Plus de 60g	-	-	-	97,200	-	-	67%
	40-60g	-	-	-	29,150	-	-	20%
	13-40g	-	-	-	18,800	-	-	13%
	Biomasse Totale				145,150	3,023T	7,904T	

NB : Pour les Hémichromis, à la pêche il pesaient 136g l'unité ce qui correspond à un gain de 50g en 120 jours avec un GMQ égal à 0,41g

